

PRODUITS AGRICOLES

De nouvelles mesures pour contenir la hausse des prix

P3



SONELGAZ

1.535 actes de vandalisme enregistrés contre les câbles électriques

P2

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**22.000 étudiants et personnels éducatifs
palestiniens tombés en martyrs en trois ans**

P11

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

**Trois personnes en prison pour
détention de plus de 80 kg de cocaïne**

P2

TRIBUNAL DE SIDI
M'HAMEDTrois personnes en
prison pour détention de
plus de 80 kg de cocaïne

Le juge d'instruction près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) a ordonné, hier, le placement en détention provisoire de trois personnes, impliquées au sein d'un groupe criminel organisé, dans une affaire portant sur la saisie de plus de 80 kg de cocaïne, ainsi que d'une arme à feu et d'une quantité de munitions, selon un communiqué du parquet de la République près le même pôle. « En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi n° 25-03, modifiant et complétant la loi n° 04-18 relative à la prévention des stupéfiants et des substances psychotropes et à la répression de l'usage et du trafic illicites de ceux-ci, le parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi M'Hamed informe l'opinion publique que, à la suite de l'enquête préliminaire menée par le service régional d'enquête judiciaire de la Direction générale de la sécurité intérieure à Tamanrasset, un groupe criminel organisé, comprenant notamment un ressortissant étranger, a été démantelé. Ce groupe est composé de 23 personnes. Trois d'entre elles ont été arrêtées en flagrant délit, à savoir : le dénommé L. Baraka, âgé de 27 ans ; le dénommé Mehri Abdallah, âgé de 26 ans ; et le dénommé L. Idoua, âgé de 22 ans, de nationalité malienne. Les 20 autres personnes sont toujours en fuite et leur identité a été entièrement établie. », a précisé la même source. « Les personnes arrêtées étaient en possession d'une quantité importante de drogues dures, à savoir 80,9 kg de cocaïne, ainsi que d'une arme à feu de type FMPK, avec une bande de munitions contenant 365 cartouches de calibre 7,62 x 54, et d'un porte-chargeurs contenant quatre chargeurs de munitions destinés à une arme de type Kalachnikov, contenant au total 120 cartouches », a-t-elle ajouté. Après présentation hier des suspects devant le parquet de la République, « une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les chefs d'accusation de crime d'importation, de transport, d'expédition, de stockage et de détention illicites de stupéfiants synthétiques dans le but de leur vente, dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational, dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale, de créer un climat d'insécurité, de troubler l'ordre public et la sécurité publique, avec usage d'une arme à feu et menace de l'utiliser », a-t-on expliqué. Les intéressés font également l'objet de poursuites pour « crime consistant à commettre des actes terroristes et subversifs visant la sécurité de l'État et l'unité nationale, par la propagation de la terreur parmi la population et la création d'un climat d'insécurité, tout en mettant en danger la vie des personnes et en portant atteinte à leurs biens ; crime de contrebande dangereuse portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques ; crime de port et de transport d'armes et de munitions de première catégorie sans autorisation ; ainsi que blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel », a-t-on encore souligné, avant de conclure : « après avoir interrogé les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire ».

R.N

SONELGAZ

1.535 actes de vandalisme enregistrés
contre les câbles électriques

Les actes de vandalisme visant les câbles et installations de Sonelgaz engendrent des pertes matérielles estimées 819 millions de dinars et provoquent des perturbations et des coupures sur le réseau de transport et d'alimentation des citoyens en électricité.

Les vols de câbles électriques ne sont pas prêts de s'arrêter et coûtent cher à Sonelgaz. Le directeur de l'information au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "L'invité du matin" de la chaîne 1 de la Radio algérienne, que les actes de vandalisme visant les équipements et les câbles électriques du groupe Sonelgaz, ainsi que leur vol, connaissent une évolution inquiétante, notamment en ce qui concerne les câbles en cuivre et en aluminium. Cette situation alourdit les charges de Sonelgaz et affecte l'efficacité du réseau électrique. Il a précisé que les opérations de vol avaient atteint 1 535 actes contre les installations électriques, provoquant des perturbations et des coupures sur le réseau de transport et d'alimentation des citoyens en électricité. « Les pertes matérielles résultant de ces actes de sabotage sont estimées à 819 millions de dinars », a-t-il détaillé.

D'autre part, M. Hedna a affirmé que le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a lancé, en collaboration avec le groupe Sonelgaz et la Direction générale de la Protection civile, une campagne nationale préventive visant à protéger la population contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz mortel, en prévision de la saison froide et de l'arrivée de l'hiver. « Le citoyen doit respecter les consignes, notamment prendre l'initiative de contrôler et d'entretenir les appareils avant le début de leur mise en service. Cela comprend également la vérification et l'entretien des piles des détecteurs d'alerte précoce installés par Sonelgaz dans les maisons et les logements il y a trois ans, au nombre de 2,2 millions de détecteurs », a-t-il ajouté.

Corridor South2 : L'Algérie au cœur de
la transition énergétique

Concernant le projet du corridor sud de l'hydrogène vert, connu sous le nom de "Corridor South2", destiné au transport d'énergie propre vers les marchés européens, Khalil Hedna a affirmé que ce projet vise à renforcer la coopération dans le domaine de l'énergie propre, en s'appuyant sur l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Il a indiqué que l'hydrogène serait transporté par un réseau de pipelines reliant l'Afrique du Nord au sud de l'Europe. Celui-ci relierait l'Algérie à l'Italie via la Tunisie, puis à l'Autriche et à l'Allemagne, ainsi qu'aux autres pays d'Europe centrale, sur une distance totale de 3 000 kilomètres. Il a expliqué que le projet constituerait une alternative au gaz

naturel. Il se trouve actuellement au stade des études et du développement, lesquelles devraient être achevées d'ici 2027. La réalisation du corridor et le début de sa mise en service progressive sont, quant à eux, prévus à partir de 2030. « Ce projet permettra à l'Algérie d'attirer de nouveaux investissements et de bénéficier de technologies. Il s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Europe dans le domaine de l'énergie propre et devrait contribuer à accélérer la transition et la diversification énergétiques, d'autant qu'il est prévu d'exporter l'équivalent de quatre millions de tonnes d'hydrogène vert par an, soit environ 10 % de la demande européenne en énergie propre à l'horizon 2040 », a encore assuré M. Hedna.

Source : Radio algérienne

INTENSIFICATION DU DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

Lancement aujourd'hui d'une campagne nationale

Le ministère de la Santé lance, aujourd'hui, une campagne nationale pour l'intensification du dépistage précoce du cancer du sein, et ce, dans le cadre de la célébration du mois "Octobre Rose" de l'année 2026, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette campagne nationale sera lancée parallèlement au départ de la première caravane, mobile et connectée, dédiée au dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre de la célébration du mois "Octobre Rose" de l'année 2026, placée cette année sous

le slogan : "La numérisation au service du dépistage et du diagnostic précoce du cancer du sein", a précisé le ministère.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de la Santé visant à "renforcer la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein, à travers l'utilisation des technologies numériques et de communication dans le développement des mécanismes de dépistage et de diagnostic, ainsi que le rapprochement des services de santé spécialisés des femmes, notamment dans les zones éloi-

gnées et isolées". Elle traduit également l'orientation du ministère en vue de "faire de la numérisation un outil pratique au service de la prévention et de la santé publique, à travers l'élargissement de l'accès aux services de dépistage, la facilitation de l'accès à l'expertise médicale, en sus du renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans le parcours de prise en charge, contribuant ainsi à consacrer le principe de la santé pour tous".

R.N

FINANCES

L'Afrique se dote de sa propre Agence de notation de crédit

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), organe de l'Union africaine chargé de la gouvernance, et ses partenaires ont procédé, hier, au lancement officiel de l'Agence africaine de notation de crédit (AICRA) à Port Louis (Île Maurice), a annoncé l'Union africaine, notant que cette agence permet de proposer des évaluations financières fondées sur les données et les réalités économiques africaines. Cette agence a pour objectif de fournir des notations indépendantes des États et entreprises

africaines, de renforcer la transparence des marchés financiers et de réduire les asymétries de données, afin de contribuer à une meilleure prise de décision en matière d'investissement et de renforcer la place de l'Afrique dans la gouvernance financière mondiale, indique l'UA sur son site web. Pour de nombreux experts, cette agence de notation continentale aura un rôle "déterminant" sur les plans économique et financier de l'Afrique, relevant que cette entité adoptera son propre sys-

tème d'évaluation des économies africaines, permettant, ainsi, de s'affranchir des agences privées dominantes, souvent critiquées pour leur partialité. Pour les gouvernements africains, AICRA devrait contribuer à des conditions d'emprunt plus équitables et à un meilleur accès aux capitaux, tandis qu'elle offrira aux investisseurs des analyses du risque adaptées au contexte africain. L'Agence ambitionne par ailleurs un financement plus durable pour les projets publics. Le lancement de l'AICRA inter-

vient dans un contexte marqué par l'augmentation du service de la dette extérieure du continent, passé de 61 milliards de dollars en 2010 à 163 milliards de dollars en 2024, avec des paiements d'intérêts dépassant parfois les dépenses publiques consacrées à la santé ou à l'éducation, précise l'UA. L'Agence entend, dans ce contexte, contribuer à réduire les coûts de financement en renforçant la confiance des investisseurs et la transparence des marchés africains, ajoute la même source.

R.N

PRODUITS AGRICOLES

De nouvelles mesures pour contenir la hausse des prix

La Chambre nationale d'agriculture a annoncé une série de mesures destinées à freiner la hausse des prix des produits agricoles et à rétablir la stabilité des circuits de production et de commercialisation. Ces dispositions font suite aux conclusions de la réunion du Premier ministre avec les représentants des différentes filières agricoles.

Parmi les principales décisions figure le renforcement du contrôle de l'ensemble des circuits d'approvisionnement, depuis l'exploitation agricole jusqu'au consommateur. Les services compétents seront chargés de suivre les différentes étapes de commercialisation, tandis que les opérations de stockage réalisées en dehors du cadre déclaré seront soumises aux mesures prévues par la réglementation. Les autorités ont également appelé à la mise sur le marché des stocks disponibles afin de contribuer à la régulation des prix, particulièrement pour la pomme de terre et le poulet. Selon la Chambre nationale d'agriculture, le prix de la pomme de terre à la sortie de l'exploitation se situe entre 60 et 70 DA le kilogramme, alors que les prix observés sur les marchés de gros et de détail oscillent entre 80 et 90 DA/kg.

SOUTIEN AUX PRODUCTEURS

En parallèle, plusieurs mesures visent à assurer la continuité de l'activité agricole et à faciliter les conditions de production. Il est notamment prévu d'accompagner les agriculteurs dans leurs opérations et de garantir la disponibilité des intrants et des moyens nécessaires aux différentes filières.

Un « couloir vert » sera mis en place pour faciliter l'importation des intrants et équipements destinés aux productions végétales et animales. Le dispositif sera assuré par le ministère de l'Agriculture en coordination avec celui du Commerce extérieur. Les produits concernés seront, en outre, exemptés de l'enregistrement sur la plateforme numérique. Les mesures annoncées prévoient également l'absence de nouvelles charges fiscales pour les agriculteurs ainsi que leur non-soumission à un contrôle a posteriori après la déclaration de leur production. La régularisation immédiate des dettes des opérateurs agricoles auprès de la société Sarpa figure également parmi les décisions arrêtées.

Les banques publiques ont, de leur côté, reçu instruction de financer les différentes filières agricoles, avec un allègement des procédures et une réduction des délais de traitement des dossiers.

UNE CELLULE DE VEILLE

Une cellule de veille et de suivi sera par ailleurs installée avec la participation des représentants des filières agricoles. Placée sous la



supervision du Premier ministre au niveau central et des walis au niveau local, elle se réunira au début de chaque mois afin de suivre l'application d'une feuille de route devant être élaborée prochainement sous la supervision du ministre de l'Agriculture.

La Chambre nationale d'agriculture attribue les perturbations constatées notamment aux déséquilibres des marges bénéficiaires dans les circuits de commercialisation et à la multiplication des intermédiaires. Elle préconise, à ce titre, la définition d'une marge bénéficiaire raisonnable prenant en compte l'intérêt général.

Les producteurs de légumes, de pommes de terre et de fruits sont également appelés à maintenir leur effort de production et à privilégier la vente directe sur les marchés de gros ou dans les espaces dédiés au producteur-consommateur, afin de limiter le rôle des intermédiaires et des spéculateurs.

LE PRIX DE LA POMME DE TERRE AU CŒUR DU DÉBAT

Le plafonnement du prix de la pomme de terre à 90 DA/kg relance par ailleurs le débat sur le pouvoir d'achat. Le président Abdelmadjid Tebboune avait fixé, il y a quatre ans, un objectif de 60 DA/kg au maximum pour le

consommateur.

À titre de comparaison, un salaire minimum de 20.000 DA en 2022 permettait d'acheter environ 333 kg de pommes de terre à 60 DA/kg. Avec un salaire minimum porté à 24.000 DA et un prix de 90 DA/kg, cette quantité serait ramenée à environ 266 kg. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, avait récemment estimé que les prix des fruits et légumes avaient dépassé des niveaux justifiables économiquement. Il avait notamment mis en cause la multiplication des intermédiaires, estimant qu'elle pouvait entraîner une multiplication des prix jusqu'à quatre fois. Le ministre avait toutefois écarté toute mise en cause des agriculteurs, soulignant leurs efforts pour assurer l'approvisionnement du marché. Il avait également relevé que les petits commerçants subissaient eux-mêmes les conditions du circuit de commercialisation. Réagissant à ces déclarations, le président Tebboune a estimé que certaines affirmations étaient excessives et a rejeté l'idée selon laquelle la hausse actuelle des prix serait sans précédent depuis 60 ans. Il a rappelé que l'Algérie avait déjà connu des épisodes similaires, notamment marqués par la spéculation.

Mahdi Berrached

CONSEIL DE LA NATION

Adoption du texte modifiant et complétant le Code pénal

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi en séance plénière, le texte de loi modifiant et complétant les dispositions du Code pénal. Le nouveau texte prévoit notamment l'instauration de la peine de mort pour les auteurs d'incendies volontaires de forêts et de champs ainsi que pour les ravisseurs d'enfants.

La séance, présidée par le président du Conseil de la nation, Azouq Nasri, s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Selon les nouvelles dispositions adoptées, la peine capitale est également prévue pour certains actes de destruction volontaire de biens publics ou privés lorsqu'ils sont commis au profit de parties étrangères dans le cadre de faits qualifiés de trahison, d'intelligence ou de crime organisé. Elle concerne aussi certains actes visant la sécurité, l'ordre public, l'unité nationale ou la stabilité économique et environnementale.

Le texte renforce par ailleurs la protection pénale des enfants. Il prévoit la peine de mort à l'encontre de toute personne reconnue coupable d'enlèvement d'un enfant, quel que soit le moyen utilisé. La peine est aggravée lorsque l'enlèvement est accompagné de tortures, d'agressions sexuelles ou de sévices.

Les personnes condamnées pour des actes liés aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants ne pourront, en outre, bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal.

Intervenant à l'issue de l'adoption du texte, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné que ces amendements visent à renforcer le rôle de la justice dans la protection des droits et libertés, ainsi que dans la lutte contre les différentes formes de criminalité.

Concernant spécifiquement le Code pénal, le ministre a mis en avant le renforcement des mécanismes juridiques destinés à protéger les personnes et les biens, notamment contre les incendies volontaires, qu'il a présentés comme des actes susceptibles de porter atteinte aux vies humaines, à l'économie nationale et à la stabilité sociale et sécuritaire.

M. Boudjemaa a également insisté sur les nouvelles dispositions consacrées à la protection de l'enfance contre les formes graves de criminalité, notamment l'enlèvement. Il a estimé que l'introduction de la peine de mort pour les crimes d'incendie volontaire et d'enlèvement d'enfants constitue, selon lui, une réponse juridique à la gravité de ces infractions.

Le Conseil de la nation a également adopté, lors de la même séance, le texte de loi portant Code de justice militaire. Selon le ministre, cette réforme doit notamment permettre d'améliorer la gestion des affaires pénales devant les juridictions militaires et de numériser leurs procédures. Elle prévoit également une simplification des démarches afin de renforcer les principes du procès équitable et de contribuer à l'efficacité du fonctionnement de la justice militaire.

Synthèse : Sid Ali

ALGÉRIE-PAYS NORDIQUES

Cap sur de nouveaux partenariats économiques

L'Algérie est l'invitée d'honneur spéciale de la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, qui s'ouvre jeudi à Oslo. Organisé autour du développement des relations économiques entre les pays africains et les économies d'Europe du Nord, le rendez-vous porte notamment sur l'investissement, l'énergie, les infrastructures et l'agriculture. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne participant aux travaux du sommet. Organisée depuis

2011 par l'Association Norvège-Afrique des entreprises (NABA), en collaboration avec le ministère norvégien des Affaires étrangères, cette rencontre réunit des responsables, des décideurs économiques, des chefs d'entreprise et des investisseurs. Quelque 200 entreprises et porteurs de projets, une cinquantaine d'intervenants ainsi que plus de 15 ambassadeurs sont attendus à cette édition.

En prélude au sommet, Sid Ali Khaldi et la ministre norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Marianne Sivertsen Næss, ont présidé à Oslo l'ouverture de la «

Algeria Day ». L'événement comprend des séminaires économiques, une exposition consacrée aux échanges et aux investissements entre l'Algérie et la Norvège ainsi que des rencontres B2B. Plusieurs secteurs algériens seront mis en avant, notamment l'énergie, les mines, l'agriculture et l'industrie. L'Algérie entretient par ailleurs des relations économiques avec les cinq pays nordiques : Danemark, Suède, Norvège, Finlande et Islande. Parmi les partenariats cités figure celui avec le groupe danois Novo Nordisk, présent à Tizi-Ouzou et à Boufarik, où il produit de l'insuline humaine avec le

groupe public Saidal. Un nouvel accord a récemment été signé entre les deux groupes pour la production et la distribution de molécules destinées notamment au traitement du diabète et de l'obésité.

La coopération avec la Suède concerne plusieurs secteurs, tandis que le partenariat avec la Norvège est notamment marqué par la coopération entre Equinor et Sonatrach dans les hydrocarbures. Avec la Finlande, plusieurs projets ont été réalisés, dont une usine de fabrication de moissonneuses-batteuses à Sidi Bel Abbès.

R.N

NAPEC**Eloge international sur l'importance d'un rendez-vous économique majeur**

Les activités de la 14^e édition du Salon et Congrès africain et méditerranéen de l'énergie et de l'hydrogène "NAPEC-2026", qui se sont poursuivis mardi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, se sont distinguées par de nombreux éloges exprimés par les exposants et les experts quant à l'importance de ce rendez-vous économique majeur. Plusieurs participants ont souligné, dans des déclarations à l'APS, que cette manifestation constitue un "espace central" réunissant différents acteurs et opérateurs de l'industrie énergétique de nombreux pays. Ils ont, en outre, estimé que cette manifestation permet notamment de présenter des solutions et des innovations technologiques, de faire connaître les capacités industrielles disponibles, ainsi que de renforcer les partenariats dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, des technologies de l'hydrogène et des équipements destinés aux champs et aux installations pétrolières. La présence internationale au "NAPEC" apparaît comme un indicateur fort de la position stratégique dont bénéficie l'Algérie en tant que destination fiable et attractive pour les investissements et les partenariats industriels.

Dans ce contexte, des exposants algériens ont souligné l'importance de cette édition, qui permet un contact direct avec les fabricants étrangers, soulignant que le salon constitue une occasion d'examiner les possibilités de conclure des accords de coopération et des partenariats prometteurs dans le secteur énergétique.

John Lin, directeur marketing du groupe chinois "TGV Valve", spécialisé dans la fabrication de vannes industrielles, a indiqué que la participation de l'entreprise au "NAPEC-2026" représente une "étape importante pour se rapprocher des grandes entreprises énergétiques en Algérie", soulignant l'intérêt du groupe pour la mise en place de partenariats dans les domaines de l'équipement et de la maintenance. Huang Huasheng, ingénieur commercial international au sein de la société chinoise "Debemou" spécialisée dans les technologies des pompes, a également relevé que "le marché algérien est considéré comme l'un des marchés les plus dynamiques et à la croissance la plus rapide dans le secteur de l'énergie en Afrique et en Méditerranée". Il a ajouté que la participation de l'entreprise vise à présenter des technologies modernes destinées aux systèmes de pompage et au traitement des hydrocarbures, précisant que la société souhaite explorer les opportunités de coopération avec les acteurs algériens.

Par ailleurs, le salon connaît une large participation européenne. Le pavillon italien, qui participe pour la première fois de manière collective, a suscité l'intérêt des visiteurs grâce à la présence de 13 entreprises, dans le but de développer leurs activités sur le marché national dans les domaines de la transition énergétique et des services industriels.

De leur côté, les représentants d'entreprises spécialisées dans les équipements de forage et les pièces de rechange destinés aux champs pétroliers ont également salué la qualité des échanges professionnels, soulignant que le salon offre une plateforme directe pour communiquer avec les équipes d'ingénierie et de maintenance sur le terrain des compagnies pétrolières afin d'examiner les possibilités de coopération. A noter que la 14^e édition de "NAPEC 2026", organisée du 5 au 7 octobre courant, réunit plus de 450 exposants et 230 intervenants, parmi lesquels des responsables du secteur industriel et des experts internationaux, pour débattre de questions majeures liées au futur mix énergétique, à la sécurité des approvisionnements, à la décarbonation et au développement des technologies de l'hydrogène.

R.E

ENERGIE**L'accélération de l'exécution des projets recommandée**

Le plan d'action relatif à la production pour la période 2027-2035, le plan d'affaires de la société General Electric Algeria Turbines (GEAT), le plan d'action de transport s'inscrivant dans le schéma d'investissement pour l'année 2027, ainsi que les projets structurants ont été au menu d'une réunion organisée au niveau du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, mardi, une réunion de travail du comité de coordination du secteur, consacrée au suivi et à l'examen de plusieurs dossiers et programmes prioritaires, notamment ceux liés à la production, au transport et aux projets structurants, ainsi qu'à l'accélération du rythme d'exécution des projets et au renforcement de la sécurité et de la stabilité de l'approvisionnement en énergie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres et de responsables des entreprises et organismes concernés, a été l'occasion de présenter des exposés sur les différents dossiers inscrits à l'ordre du jour afin d'en examiner l'état d'avancement, ainsi que les mesures devant être prises pour garantir la mise en œuvre des programmes et projets arrêtés, a précisé le communiqué.

La rencontre a permis de passer en revue le plan d'action relatif à la production pour la période 2027-2035, le plan d'affaires de la société General Electric Algeria Turbines (GEAT), le plan d'action de transport s'inscrivant dans le schéma d'investissement pour l'année 2027, ainsi que les projets structurants. Cette réunion a été l'occasion, par ailleurs, d'examiner le dossier lié à la sécurisation de

ALNAFT**Signature de deux conventions d'études avec la société vietnamienne PVEP**

Deux conventions ont été signées, mardi à Oran, entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la Vietnam Oil and Gas Exploration Production Corporation (PVEP), portant sur l'étude des possibilités d'amélioration de la récupération des hydrocarbures au niveau des gisements de Rhourde El Baguel et de Bir El Aïssa, dans la région de Berkine, dans le Sud-Est algérien. Les deux conventions, ont été signées en marge de la 14^e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène



l'approvisionnement en énergie au niveau du Grand Alger, les capacités de stockage au niveau des centrales, la situation des centrales de Tébessa, Adrar et Tamanrasset, en sus du dossier des chefs de postes de transformation relevant de la filiale du groupe Sonelgaz "Gestionnaire du réseau de transport d'électricité" (GRTE).

A l'issue de la réunion, M. Adjal a instruit de poursuivre le suivi rigoureux des

différents dossiers abordés et d'accélérer le rythme d'exécution des programmes et projets prioritaires, tout en veillant à assurer une coordination efficace entre les différentes entreprises et instances concernées, de manière à contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité de l'approvisionnement énergétique et à répondre à la demande nationale, a conclu le communiqué.

R.E

AAPI**Le renforcement du suivi des projets examiné**

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a présidé, mardi par visioconférence, une réunion avec les directeurs des guichets uniques décentralisés, consacrée à l'examen des mécanismes de renforcement du suivi de terrain des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence, dans l'objectif de disposer d'une vision précise sur leur situation et leur état de concrétisation sur le terrain. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'orientation de l'Agence vers l'adoption d'un suivi de terrain plus efficace, fondé sur des données actualisées et fiables, permettant de s'enquérir du niveau d'avancement des projets, de la concrétisation des investissements, de l'acquisition et de l'installation des équipements, de la création de postes d'emploi, ainsi

que de l'état de préparation des projets et de leur entrée en exploitation, a indiqué un communiqué de l'Agence. Il a également été question, lors de cette réunion, de l'examen de l'élaboration d'une méthodologie unifiée de suivi de terrain reposant sur l'inspection effective des projets et la documentation de leur état, ce qui permettra de déterminer avec précision le devenir de chaque projet et de faire la distinction entre les projets exploités, les projets en cours de réalisation, les projets à l'arrêt et les projets n'ayant pas encore entamé leurs activités, a ajouté la même source. Cette approche vise à enrichir la base de données de l'Agence par des données de terrain actualisées, garantissant une vision plus réaliste du volume des investissements concrétisés, de leurs taux d'avancement et des emplois générés, tout en contribuant à l'amélioration de la

qualité de l'accompagnement, à l'identification des entraves rencontrées par les investisseurs et à leur traitement en coordination avec les secteurs et instances concernés. M. Rekkache a souligné, dans ce sens, que ce suivi s'inscrit dans le cadre des missions de l'Agence en matière d'accompagnement des investisseurs, de suivi de près de l'état des projets et d'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs engagements d'investissement. Cette démarche traduit également le souci de l'Agence d'opérer une transition d'un suivi reposant essentiellement sur des données déclaratives vers un suivi de terrain reflétant avec plus d'exactitude la réalité des projets d'investissement et leur concrétisation effective sur le terrain, a conclu la même source.

R.E



OUARGLA

Lancement de plusieurs projets dans la ville nouvelle de Hassi Messaoud



Le chantier de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud s'accélère sur le terrain avec le lancement et le suivi simultanés de plusieurs projets et équipements publics structurants, dans le cadre de l'expansion urbaine de la région, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Au cœur de ce futur pôle urbain, les travaux du complexe administratif central connaissent un lancement palpable.

Conçu dans un style architectural saharien afin de regrouper l'ensemble des services publics locaux au sein d'un même espace, sur une surface de 8.000 m2, cet édifice vise à moderniser les prestations

administratives et offrir des conditions de travail optimales.

L'aménagement du cadre de vie et l'attractivité du nouveau pôle s'articulent également autour du lancement de 32 logements de fonction pour fixer les cadres gérant les secteurs vitaux de la ville, ainsi que d'un stade municipal de 1.000 places doté d'une pelouse synthétique au profit des jeunes et des associations sportives.

En matière d'infrastructures financières et de sécurité, le site enregistre le démarrage des travaux d'un siège de la sureté de daïra, appelé à renforcer la couverture sécuritaire, rapprocher les services de sécurité des citoyens et protéger les biens et les

personnes.

Non loin de là, le chantier du nouveau centre de proximité des impôts, destiné à optimiser le recouvrement fiscal et à accompagner citoyens et investisseurs locaux au sein d'un espace numérique unique, a pareillement débuté, avec pour l'objectif d'optimiser ses prestations financières via la digitalisation.

L'ensemble de ces projets fait l'objet d'un suivi d'exécution strict du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, afin de garantir la conformité aux normes techniques de construction et le respect rigoureux des délais contractuels de livraison de ces équipements vitaux.

Mascara : Distribution prochaine de 40 logements publics locatifs à Sidi-Abdelmoumene

Un quota de 40 logements publics locatifs (LPL) sera distribué au début du mois de novembre prochain dans la commune de Sidi Abdelmoumene, dans la wilaya de Mascara, a indiqué mardi la wilaya.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce programme, dont la liste nominative provisoire des bénéficiaires a été rendue publique mardi, a atteint 96 %, a précisé la même source, ajoutant que la remise des clés et des décisions d'attribution est prévue "au plus tard au début du mois de novembre prochain".

Les logements concernés sont implantés au niveau de la nouvelle zone résidentielle de la commune de Sidi Abdelmoumene.

Par ailleurs, la commission de la daïra de Mohammadia a entamé mardi la réception des recours introduits par les citoyens concernant la liste provisoire des bénéficiaires. Ces recours seront examinés dans le délai légal de huit jours, selon la même source.

Les services de la commission recensent près de 2.000 demandes de logements publics locatifs dans la commune de Sidi Abdelmoumene.

D'autre part, les travaux de réalisation de 120 autres logements publics locatifs se poursuivent dans la même commune, avec des taux d'avancement compris entre 45 % et 96 %, a-t-on indiqué.

A rappeler que la commune de Sidi Abdelmoumene a bénéficié, entre 2020 et la fin du premier semestre 2026, d'un programme global de 180 logements publics locatifs.

TIPASA

Distribution de 750 logements publics locatifs

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Tipasa a procédé à la distribution de 750 logements publics locatifs (LPL) aux bénéficiaires, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme.

La source a précisé que les clés de ces logements de la formule LPL avaient été remises au cours de cette semaine, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur, notamment des routes ainsi que des réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de télécommunications. Ces logements sont répartis sur trois sites à travers la wilaya et ont suscité une grande joie chez les familles bénéficiaires.

Ce quota se répartit entre 510 logements dans la commune de Hattatba et 200 unités dans la commune de Chaïba. Les familles bénéficiaires d'un quota de 40 logements ont, quant à elles, reçu les clés de leurs appartements à Sidi Ghillès. L'OPGI a indiqué que l'opération de remise des clés se poursuivait pour l'ensemble des programmes de logement dont les travaux d'aménagement sont achevés, après l'achèvement de l'examen des recours par la commission de wilaya chargée de ce dossier.

ILLIZI

Une moisson de près de 80.000 quintaux de céréales réalisée cette saison

La campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026 s'est soldée par la production de près de 79.850 quintaux (Qx) de céréales, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La campagne au niveau des périmètres agricoles de Rhourd-Ennouch, dans la commune de Bordj Omar Idriiss a ciblé 11 exploitations agricoles totalisant une superficie de 2.126 hectares, irriguées par 70 pivots, et a donné lieu à une moisson de 68.500 Qx de blé dur, 7.500 Qx de blé tendre, 2.500 Qx d'orge et 1.350 Qx de triticale, a précisé le DSA d'Illizi, Ahmed Brahimi.

Pour assurer le succès de la campagne de moisson-battage, les services agricoles ont mobilisé 14 moissonneuses, dont 10 appartenant à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et quatre (4) appartenant à des particuliers, ainsi que 55 camions, dont 50 appartenant à la CCLS et cinq (5) à des particuliers.

La récolte céréalière a été remise à la CCLS d'Ouargla, avant d'être stockée dans les centres de stockage de proximité de la région de Gassi-Touil (wilaya d'Ouargla).

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies de cultures, deux équipes de Protection civile de la wilaya d'Illizi, dotées de deux camions et encadrées par quatre agents, ont été mobilisées au cours de cette campagne, a fait savoir la même source.

OPOW SIDI BEL-ABBÈS

Convention de partenariat pour renforcer les compétences des travailleurs



Une convention de partenariat et de coopération a été signée entre l'Office du parc omnisports de la wilaya (OPOW) de Sidi Bel-Abbès et le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Slimane-Amirat de la commune de Sidi-Lahcene (Sidi Bel-Abbès), visant à renforcer la formation continue et à développer les compétences professionnelles des travailleurs et employés de l'Office, a-t-on appris mardi auprès de cette structure.

Selon la même source, cette convention permettra l'organisation, par sessions successives, de cycles de formation spécialisés au profit des travailleurs et employés de l'Office, dans plusieurs domaines répondant

aux besoins des infrastructures sportives.

Les formations porteront notamment sur les missions des membres des commissions d'ouverture et d'évaluation des plis et des marchés publics, l'informatique et l'utilisation des technologies numériques, ainsi que sur l'électricité du bâtiment, les installations et équipements électriques, la production et l'entretien du gazon naturel destiné aux infrastructures sportives.

Le programme comprend également des formations en horticulture et entretien des espaces verts, en ferronnerie, plomberie, installations sanitaires et travaux techniques, outre d'autres spécialités professionnelles qui seront définies en fon-

ction des besoins de l'Office et des programmes de formation retenus. D'une durée de trois ans, renouvelable, la convention prévoit la mise en œuvre progressive des programmes de formation, par sessions, de manière à garantir la continuité du service public et le bon

fonctionnement des infrastructures sportives relevant de l'OPOW.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Office visant à investir dans les ressources humaines, à améliorer les performances professionnelles et à renforcer les compétences des travailleurs en matière de gestion et de maintenance des infrastructures sportives, a-t-on précisé.

Relizane : La Cacobatph lance une campagne sur ses nouveaux services numériques

L'agence de wilaya de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) à Relizane a lancé, mardi, une campagne d'information visant à faire connaître ses nouveaux services numériques au profit de ses affiliés, a-t-on appris auprès de cette agence.

La Caisse a lancé, cette semaine, dans le cadre de la poursuite de la numérisation des procédures administratives et de la simplification des services accessibles à distance, trois nouveaux services numériques relatifs à la suspension d'activité, à la reprise d'activité et à la radiation, a précisé la même source.

Ces nouveaux services permettent aux affiliés de déposer en ligne leurs demandes de suspension d'activité, de reprise d'activité ou de radiation, à travers des procédures simplifiées, sans avoir à se déplacer auprès de l'agence. Ils offrent également aux affiliés la possibilité de suivre l'état d'avancement de leurs demandes en ligne, contribuant ainsi à accélérer le traitement des dossiers et à renforcer la transparence et la souplesse dans le suivi des démarches.

Ainsi, les cadres de l'agence Cacobatph de Relizane se mobilisent pour sensibiliser les affiliés se présentant au

siège de l'agence à l'existence de ces nouveaux services et leur fournissent les explications nécessaires sur les modalités d'accès et d'utilisation, a souligné la même source.

Ces nouveaux services s'inscrivent dans le cadre de la politique menée par le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à généraliser le recours aux solutions numériques, à simplifier les procédures administratives et à rapprocher davantage le service public du citoyen.

La démarche vise également à améliorer les performances, à renforcer la qualité de la prise en charge et à faciliter l'accès aux différents services de manière plus fluide et moderne. Par ailleurs, la Cacobatph poursuit la modernisation de son système d'information et le renforcement de son infrastructure technologique, à travers le développement de solutions numériques intégrées destinées à améliorer la fluidité des échanges d'informations entre les différents services et systèmes. Cette dynamique contribue à accompagner la transition progressive vers un modèle administratif davantage fondé sur la numérisation et l'innovation, selon l'agence de wilaya de la Caisse à Relizane.

In-Salah Sept nouveaux bus renforcent le parc de transport urbain

Le parc de l'entreprise de transport urbain (ETU) d'In-Salah a été renforcé de sept (7) nouveaux bus, dans le cadre de la première étape du processus de renouvellement du parc national de transport public, a indiqué mardi l'entreprise.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renouvellement et de modernisation du parc de transport public, ce qui permettra de renforcer les capacités des entreprises de transport et d'améliorer la qualité des prestations offertes au citoyen.

La mise en exploitation de ces nouveaux bus contribuera à renforcer les moyens de transport urbain de la ville et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, notamment en offrant des moyens de transport plus adaptés et en répondant à la demande croissante sur ce service public.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement du parc national de transport, sous la supervision et le suivi du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, sera suivie d'autres livraisons de bus au profit de l'entreprise, ce qui renforcera ses capacités et répondra aux besoins des habitants de la région.

Elle traduit sur le terrain les orientations du secteur visant à moderniser les transports publics et à améliorer la qualité du service, de sorte à faciliter les déplacements des citoyens et à renforcer l'attractivité des transports en commun dans la ville.

GHARDAÏA

Exercice de simulation d'intervention dans une situation d'inondations

Un exercice de simulation d'interventions dans une situation d'inondations a été mené par les services de la Protection civile (PC) de la wilaya de Ghar-daïa, afin d'évaluer le degré de préparation et l'efficacité des interventions des différents modules du plan d'organisation des secours (ORSEC) lors de catastrophes naturelles, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette institution.

Cet exercice pratique s'inscrit dans le cadre de la mise à l'épreuve du plan ORSEC de la wilaya, avec l'objectif de mesurer l'état de préparation et l'efficacité des moyens humains et matériels de la Protection civile, ainsi que des 13 autres modules constituant le plan de secours, tout en jugeant la qualité de leur coordination, a indiqué à l'APS le lieutenant Boulghobra Houssam, chef de l'unité principale de la Protection civile de Bouhraoua à Ghar-daïa.

La manœuvre, réalisée au niveau de la zone dite du pont Abhas, commune de Ghar-daïa, a mis en scène des opérations de sauvetage, d'évacuation et de prise en charge de victimes de crues par les éléments de la Protection civile.

L'exercice a consisté à simuler l'accident d'un bus de transport scolaire, tombé dans le lit de l'oued, ainsi qu'à secourir les occupants d'une voiture de tourisme, illustrant ainsi concrètement l'activation et la mise en œuvre du plan ORSEC de la wilaya.

L'exercice a mobilisé des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des différents services de sécurité de la wilaya et de divers secteurs concernés, ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA). Une soixantaine d'agents de la Protection civile tous grades confondus, ont été déployés aux côtés des autres intervenants du plan de secours.

D'importants moyens logistiques ont également été engagés sur le terrain, parmi lesquels des ambulances, des camions d'intervention, une équipe cynophile spécialisée et divers équipements de sauvetage.

Supervisant cet exercice pratique, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghar-daïa, Mohamed Bousnane, a souligné l'importance de multiplier ce type de simulations sur le terrain. Ces manœuvres régulières permettent, a-t-il rappelé, de tester la réactivité de la wilaya et sa capacité à faire face aux risques de catastrophes naturelles potentielles.

NÂAMA

Réception de plus de 1 130 logements depuis le début de l'année



Un total de 1 139 logements relevant de différents programmes et formules a été réceptionné depuis le début de l'année en cours à travers les communes de la wilaya de Nâama, a indiqué mardi la Direction du logement de la wilaya.

Ce quota se répartit entre 150 logements publics locatifs (LPL), 375 logements ruraux et 614 logements réalisés dans le cadre du programme des lotissements sociaux, a précisé le directeur du Logement par intérim de la wilaya, Latreche Temmam.

Le même responsable a fait savoir que les travaux de réalisation d'un programme portant sur 6 022 logements, toutes formules confondues, se poursuivent actuellement à travers les différentes communes de la wilaya, avec des taux d'avancement

variables selon les projets.

Les programmes en cours de réalisation comprennent 3 239 logements publics locatifs, 1 272 logements ruraux et 1 086 unités dans le cadre du programme des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction. Ils portent également sur 272 logements promotionnels aidés (LPA) dans leur nouvelle formule, 144 logements relevant du programme AADL 3, ainsi que 9 logements promotionnels aidés inscrits dans le cadre de la première formule.

M. Temmam a indiqué que les chantiers de réalisation de ces programmes "avancent à un rythme satisfaisant", soulignant que toutes les facilités et les conditions nécessaires sont mises à la disposition des entreprises chargées des tra-

vaux afin de leur permettre d'achever les projets dans les délais contractuels impartis.

Pour rappel, le parc immobilier de la wilaya de Nâama s'est renforcé, au cours de la période 2022-2026, par la réalisation de 6 829 logements de différents types et formules, dont près de 3 000 logements dans le cadre des lotissements sociaux et environ 2 000 logements publics locatifs.

La concrétisation de ces différents programmes dans la wilaya a contribué à réduire le taux d'occupation des logements (TOL), qui s'établit actuellement à 4,4 personnes par logement, a indiqué la même source.

Tiaret : 170 millions DA pour réhabiliter le parc de logements sociaux locatifs

Une enveloppe financière de 170 millions de dinars sera consacrée à la réhabilitation et à l'embellissement du parc de logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Tiaret, a annoncé lundi le wali, Abdelouahab Bertima.

Lors d'une manifestation organisée à l'occasion de la Journée arabe de l'habitat, M. Bertima a précisé que cette enveloppe, mobilisée au titre de la taxe sur l'habitation, permettra notamment de réaliser des travaux de ravalement et d'embellissement des façades des immeubles, ainsi que l'aménagement de leurs espaces environnants, particulièrement ceux situés le long des principaux axes routiers.

Le wali a également donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en vue du relogement des familles occupant des logements menaçant ruine, répartis sur quatre sites, dont trois dans le chef-lieu de wilaya et un à Frenda, ainsi que de dix familles occupant des logements situés à proximité du tracé du projet ferroviaire. Par ailleurs, il a indiqué qu'un nombre important de logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans le quartier de Kermane sont en voie d'achèvement.

M. Bertima a, en outre, insisté sur la nécessité de publier les listes des bénéficiaires des logements publics locatifs par les commissions de daïra, afin de

renforcer la transparence dans l'attribution de ces logements. La wilaya s'orientera également, à l'avenir, vers la formule des « lotissements sociaux » dans les zones disposant d'assiettes foncières disponibles, afin de permettre la réalisation de projets d'auto-construction, une formule particulièrement appréciée par les citoyens de la wilaya, a-t-il ajouté.

De son côté, la directrice générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tiaret, Zineb Bekkar, a annoncé la remise prochaine des clés de 50 logements publics locatifs dans la commune de Hammadia.

LIGUE DES NATIONS

Merino sauve l'Espagne en Croatie et envoie la Roja en quarts

Ménée au score et bousculée, l'Espagne, championne du monde en titre, a renversé la Croatie (2-1) mardi grâce à un doublé de l'inévitable Mikel Merino, et s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des nations.

La Roja, invaincue depuis 2023 en compétition officielle, a bien failli descendre de son nuage, mardi soir à Split, mais son joker de luxe Mikel Merino, entré à la mi-temps, en a décidé autrement.

Le milieu de terrain d'Arsenal, buteur décisif lors du Mondial-2026 pour envoyer son équipe en quarts, puis en demies, a, une nouvelle fois, enfilé ce costume de "supersub" qui lui va si bien et fait parler son sens du but (61e, 88e), pour prolonger la série espagnole en cours avec un 42e match consécutif sans défaite.

"C'est un honneur et une fierté d'entraîner un joueur de ce talent et avec autant de qualités humaines. Quand nous sommes allés au Mondial, il revenait de blessure et je vous avais dit que j'étais prêt, si besoin, à l'amener en le portant dans mes bras. Certains ont dit que j'étais fou. Je crois que non, et il l'a clairement démontré", a affirmé son sélectionneur Luis De la Fuente.

"C'est l'un de ces joueurs dont on ne reconnaît pas assez le talent footballistique. Je suis sûr que dans d'autres pays, il serait plus valorisé", a-t-il ajouté.

Avec 12 points glanés en quatre journées, les champions du monde et champions d'Europe en titre disputeront leurs deux dernières rencontres de la phase de poules sans pression, déjà assurés d'être qualifiés pour les quarts de finale, comme le Portugal.

Merino le héros

Piqués dans leur orgueil après avoir concédé la pire humiliation de leur histoire, face à l'Angleterre (7-0), les Croates ont craqué à dix contre onze après l'exclusion du vétéran Ivan Perisic (79e), qui avait pourtant ouvert le score de la tête en reprenant une tentative du buteur de Fribourg Igor Matanovic (17e, 1-0). Cela faisait plus de deux ans, depuis la demi-finale de l'Euro-2024 contre l'équipe de France, que la Roja ne s'était plus retrouvée menée 1-0, et elle aurait carrément pu sombrer, sans une parade de son gardien Unai Simon devant Matanovic (23e).

La machine collective espagnole a alors eu le plus grand mal à se mettre en route, à l'image de son prodige et détonateur Lamine Yamal, bien contenu par le défenseur de Manchester City Josko Gvardiol et souvent encerclé par trois joueurs.

Le jeune gaucher, auteur de quatre buts lors des trois premières rencontres de cette fenêtre, dont trois inscrits dans les six premières minutes, a ainsi dû patienter pour tenter une première frappe (33e), contrée, puis une deuxième (45e+1), dans le petit field extérieur. Dos au mur à la mi-temps, le sélectionneur Luis De la Fuente a donc lancé son choucho, Mikel Merino, à la place d'Alex Baena, pour offrir à Yamal et ses coéquipiers un appui dans la surface et trouver la faille. C'est ce qu'il a fait à l'heure de jeu, du plat du pied gauche, sur un centre de Lamine Yamal mal repoussé par la défense croate dans les pieds de Dani Olmo (61e, 1-1), puis d'un enchaînement exceptionnel de pur buteur dans la surface (88e, 2-1).

AFP

PORTUGAL

Ronaldo s'excuse pour son comportement

La superstar portugaise Cristiano Ronaldo, qui avait claqué la porte de la sélection la semaine dernière, s'est excusé et a ouvert la porte à un retour sous le maillot national, dans un communiqué publié mardi.

"Si je suis en forme physiquement (...) après avoir purgé la suspension qui me sera appliquée, je serai disponible, comme je l'ai toujours été jusqu'à aujourd'hui, pour jouer et gagner avec notre sélection", a-t-il dit.

Le capitaine portugais avait quitté précipitamment mercredi dernier Copenhague à bord de son jet privé, ulcéré de n'avoir pas joué le match précédent de Ligue des nations contre la Norvège.

Dans son très long message diffusé mardi soir, il accuse le nouveau sélectionneur du Portugal sélectionneur Jorge Jesus d'avoir manqué à sa parole.

Selon lui, Jesus lui avait initialement présenté un plan pour la fenêtre internationale prévoyant qu'il commence le premier et le dernier match à domicile, mais qu'il ne se déplace pas pour les rencontres de Ligue des nations en Norvège et au Danemark. Ronaldo assure s'être expliqué après cet incident avec Jesus et, selon lui, l'entraîneur s'était engagé à présenter des excuses lors d'une conférence de presse avant le match contre le Danemark.

Mais Jesus n'a jamais dit ce que Ronaldo espérait entendre: "C'était la deuxième fois qu'il ne tenait pas parole", déplore le joueur dans son communiqué.

Ronaldo reconnaît ensuite que "la conséquence de cet acte doit être évaluée et sanctionnée par la Fédération portugaise de football".

Selon le règlement de la Fédération portugaise (FPF), un joueur qui abandonne sans justification un entraînement ou un match peut être suspendu pour une durée comprise entre un et six mois et écopé d'une amende.

R.S

AVEC UN RECORD ÉGALÉ ET UN DOUBLÉ DE PLUS
Le roi Kane porte encore l'Angleterre

Harry Kane a fait du Harry Kane, avec un record égalé et un doublé de plus, pour porter l'Angleterre vers un nouveau succès en Ligue des nations, mardi à Wembley contre la trop limitée République tchèque (3-0).

Le capitaine de 33 ans a écrit l'histoire dès le coup d'envoi, fort d'une 125e cape qui l'a placé à la hauteur de l'ancien gardien Peter Shilton, seul détenteur jusqu'ici du record anglais de sélections.

Et il a fêté l'événement digne, balle au pied, lorsqu'il a provoqué un but contre son camp (27e), poussé l'avantage en renard des surfaces (40e) et porté le coup de grâce, de la tête sur corner (3-0).

"La chose la plus importante, c'était la victoire", a commenté le capitaine, trois jours après un autre doublé en Croatie (7-0).

"Aider l'équipe avec quelques buts, une bonne performance collective et terminer la semaine en force, ça a été une soirée parfaite pour moi".

Grâce à lui, l'Angleterre est presque déjà qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des nations. Deuxième du groupe A3 (9 points) derrière l'invincible leader espagnol (1re, 12 pts), elle possède six unités d'avance sur la Croatie (3e, 3 pts) avant les deux dernières journées.

Le "prince" Harry offre ainsi de la tranquillité à son sélectionneur Thomas Tuchel.

91 buts pour Kane

Entré dans cette fenêtre internationale sous le feu des critiques, pour sa tactique jugée trop défensive en demi-finale du Mondial contre l'Argentine (défaite 2-1), l'Allemand en ressort avec un bilan de trois victoires en quatre matches, 14 buts marqués et, surtout, de belles promesses affichées dans le jeu, même en l'absence de certains titulaires.

"Il y avait un peu de critiques et de scepticisme autour de nous, mais nous ne repartons pas de zéro. Nous pouvons nous appuyer sur ce que nous avons

construit ensemble (au Mondial, NDLR)", a-t-il commenté. Mardi, son équipe était partagée pour moitié entre habitués du "onze" de départ (Pickford, Guéhi, Quansah, Anderson, Bellingham, Kane), d'un côté, et seconds rôles ayant des choses à prouver (Alexander-Arnold, Hall, Lewis-Skelly, Eze et Rogers), de l'autre.

Dans la première catégorie, Kane s'est donc démarqué, comme souvent.

L'avant-centre du Bayern Munich a d'abord provoqué le "csc" de Vladimir Coufal d'un centre dangereux (27e, 1-0), il a ensuite surgi pour bonifier un joli service de Morgan Rogers (40e, 2-0), puis enrichi sa palette d'un but sur corner, de la tête (57e, 3-0).

Le meilleur artificier anglais de l'histoire compte désormais 91 buts avec l'Angleterre, dont 23 dans ses 23 dernières apparitions.

Il aurait même pu ajouter un nouveau pion à sa riche collection mais il a envoyé sur la

barre transversale une passe de Trent Alexander-Arnold (54e). Le latéral droit du Real Madrid était lui aussi une des attractions de la soirée, car Tuchel l'a plus souvent snobé que titularisé depuis son début de mandat, en janvier 2025.

Contre les Tchèques, bons derniers du groupe A3 (quatre défaites), le défenseur a pu mettre en valeur ses aptitudes offensives avec ses passes longues, ses accélérations et ses coups de pied arrêtés, à l'instar du coup franc direct bien tiré mais bien repoussé par Lukas Hrnicek (5e).

Il part cependant de loin dans l'esprit de Tuchel pour gagner sa place de titulaire dans les grands matches. Les deux prochains en seront, contre la Croatie à la maison et contre l'Espagne à Madrid, en novembre.

AFP

Tennis : Djokovic décroche à Pékin son 102e titre

Le Serbe Novak Djokovic (11e mondial) a gagné mardi à Pékin le 102e titre de sa carrière, à 39 ans, après l'abandon en début de deuxième set de son adversaire en finale, l'Australien Alex de Minaur (9e).

L'homme aux 24 sacres en Grand Chelem n'avait plus gagné de titre depuis l'ATP 250 d'Athènes en novembre 2025. En gagnant son septième titre à Pékin en autant de participations, il revient à une longueur des 103 titres du Suisse Roger Federer et à sept des 109 trophées remportés au siècle dernier par l'Américain Jimmy Connors.

Le natif de Belgrade est aussi le joueur le plus âgé à gagner un titre sur le circuit principal depuis l'Australien Ken Rosewall, sacré à 43 ans à Hong Kong en 1977.

Très équilibrée dans la première manche remportée au tie-break par Djokovic, la rencontre a pris un tournant surprenant dès l'issue du premier set.

L'ex-N.1 mondial s'est d'abord fait mas-

ser sur le court au niveau du thorax, avant que de Minaur ne quitte le Central pour se faire soigner à son tour.

A son retour sur le court, l'Australien portait un bandage à la cuisse gauche et semblait beaucoup plus limité dans ses déplacements qu'en début de match. De Minaur a tout de même sauvé sa mise en jeu pour mener 1-0 dans le deuxième set, avant de se diriger vers le filet pour signifier son abandon.

Cette blessure arrive au plus mauvais moment pour le "Demon", qui devait poursuivre au Masters 1000 de Shanghai (7-18 octobre) sa quête d'un des huit billets qualificatifs pour le Masters de fin de saison à Turin.

Le scénario de la finale a achevé de donner un tour extraordinaire à la semaine de Novak Djokovic dans la capitale chinoise.

En grande difficulté physique en début de tournoi, le Serbe a réussi l'exploit d'éliminer le N.2 mondial Alexander Zverev en quarts de finale.

Lundi, en demi-finales, il menait 7-5, 5-3 contre le Russe Daniil Medvedev (5e) quand ce dernier a été disqualifié pour avoir expédié une balle dans les tribunes après un échange et touché involontairement un spectateur.

Vainqueur mardi de son 34e match à Pékin (pour aucune défaite), Djokovic n'avait plus battu trois membres du top 10 d'affilée depuis le Masters 2023.

AFP

FOOT/ MATCH AMICAL- ALGÉRIE-NIGER 2-1

Les Verts concluent leur stage sur une note positive

L'équipe nationale de football a clôturé son rassemblement de septembre-octobre, par une victoire renversante face au Niger 2-1 (mi-temps : 0-1), mardi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, au terme d'une rencontre où les Verts ont affiché deux visages.

Les Nigériens ont été les premiers à se montrer dangereux. Dès la 5e minute, une frappe a contraint le gardien Ramdane à intervenir pour détourner le ballon en corner. La réaction algérienne ne s'est pas fait attendre puisque, une minute plus tard, Kebbal (6') a failli ouvrir le score, son tir frôlant le poteau droit du gardien nigérien. Au fil des minutes, les Verts ont progressivement pris le contrôle des débats, avec une possession de balle supérieure, mais sans parvenir à inquiéter sérieusement une équipe du Niger bien organisée et disciplinée dans son dispositif. Contre le cours du jeu, les visiteurs ont trouvé la faille à la 12e minute. Profitant d'une erreur défensive algérienne et surtout d'une faute de main du gardien Ramdane, Konan N'Dri, le joueur de Lecce, a ouvert le score pour le "Mena". Menés au tableau d'affichage, les Algériens ont continué à monopoliser le ballon, mais se sont heurtés à un bloc nigérien compact, qui a longtemps réussi à fermer les espaces et à limiter les possibilités offensives des Verts. Le milieu offensif Ibrahim Maza, touché à la cheville a été contraint de céder sa place à la 38e minute. Il a été remplacé par Mohamed Bachir Belloumi. Pour cette rencontre, le sélectionneur national Brahim Hemdani a procédé à pas moins de sept changements dans son onze de départ, par rapport à l'équipe alignée lors du dernier match face au Burundi (2-2), disputé à Bujumbura dans le cadre de la deuxième journée des qualifications de la CAN-2027. Cette rencontre a également été marquée par les premières titularisations du gardien Abdelatif Ramdane, du défenseur central Sohaïb Naïr et du milieu offensif Ilan Kebbal.

BELLOUMI MONTRE LA VOIE

Après la pause, le visage des joueurs algériens a nettement changé. Plus agressifs et beaucoup plus entreprenants, les coéquipiers de Hadjam ont rapidement installé le jeu dans le camp nigérien, profitant également du recul



des hommes de Nabil Neghiz. Cette pression a fini par payer à la 53e minute. Entré en jeu avant la pause, Belloumi a parfaitement exécuté un coup franc direct, laissant le gardien nigérien sans réaction et permettant à l'Algérie de revenir à hauteur. Pour le sociétaire de Hull City (Premier League anglaise), il s'agit du deuxième but avec la sélection, après celui inscrit face au Burundi. Une nouvelle réalisation qui confirme son efficacité depuis son retour chez les Verts. A la 62e minute de jeu, Hemdani a décidé d'effectuer quatre changements, avec les entrées de Boulbina, Bensebaïni, Abada et Chiakha, alors que Bourabaâ, nouveau venu du groupe, effectuait à cette occasion sa première apparition avec l'équipe nationale. Ces changements ont apporté davantage de fraîcheur et de rythme aux Verts, qui ont fini par prendre définitivement l'avantage. Le pressing exercé par les Verts a fini par porter ses fruits. Boulbina a obtenu un penalty après avoir poussé un défenseur nigé-

rien à la faute. Le capitaine Bensebaïni s'est chargé de l'exécuter et a transformé la sentence avec sang-froid pour permettre à l'Algérie de passer devant (2-1). Libérés après une première période décevante, les Algériens ont continué à se montrer dangereux jusqu'au coup de sifflet final. Les Verts auraient même pu s'imposer avec une marge plus importante, plusieurs occasions ayant été manquées dans les dernières minutes. Cette rencontre intervient quelques jours après le début de la campagne qualificative de la CAN 2027 dans le groupe I, marqué par une victoire de l'Algérie face à la Zambie (3-1), à Tizi-Ouzou, avant que les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura ne concèdent le nul devant le Burundi (2-2), à Bujumbura. Les Verts se retrouveront en novembre prochain, avec au menu les troisième et quatrième journées des qualifications de la CAN-2027. L'Algérie recevra d'abord le Togo, avant de se rendre à Lomé pour défier les Eperviers.

APS

Algérie - Niger / Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match amical Algérie - Niger (2-1), disputé mardi soir, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la préparation des deux prochaines journées de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027) :

BRAHIM HEMDANI (SÉLECTIONNEUR DE L'ALGÉRIE)

"Ce match amical a été très bénéfique pour nous, car il nous a permis de voir à l'œuvre l'ensemble des 26 joueurs présents. C'est toujours bon d'avoir cette chance de passer en revue l'ensemble de l'effectif, car c'est ce qui permet de se faire une idée sur l'état de forme du groupe. Nous avons une base de travail, et il y a de l'enthousiasme, particulièrement chez les jeunes, mais nous avons besoin d'atteindre une certaine maturité, pour espérer être performants à l'avenir, même au plus haut niveau. Aujourd'hui, le Niger a réussi à nous mettre en difficulté, particulièrement en début de match, mais nous avons bien réagi, et nous avons fini par reprendre le dessus,

ce qui est une très bonne chose. Le chantier est grand et nous allons travailler avec abnégation pour atteindre les objectifs".

ADIL BOURABA (MILIEU OFFENSIF ALGÉRIEN)

"C'était ma première avec la sélection nationale, et je suis très heureux d'avoir démarré par une victoire, même s'il ne s'agit que d'un match amical. Pour ce qui est de ma blessure, je pense qu'il n'y a rien de grave. Seulement, je dois consulter le staff médical, pour en avoir le cœur net." Himad Abdelli (Milieu offensif algérien) : "Nous avons assez mal démarré ce match. Nous avons même encaissé un but. Mais nous avons bien réagi, surtout en deuxième mi-temps, où nous avons enfin réussi à développer notre jeu habituel. Après ça, les résultats ont suivi assez vite, avec tout d'abord une égalisation méritée, puis l'inscription du deuxième but, qui nous a permis de l'emporter. C'est toujours bon de gagner, même en amical, car ça donne de la confiance au groupe et ça fait du bien au moral. A présent, on doit s'appliquer à garder cette dynamique et se tenir prêts à relever les

prochains défis".

NABIL NEGHIZ (SÉLECTIONNEUR DU NIGER)

"Pour nous, ce match a été riche en enseignements, et les nombreuses leçons que nous avons tiré aujourd'hui nous seront très utiles pour nous perfectionner et atteindre un meilleur niveau de compétition. Nous sommes bien entrés dans ce match. Nous avons développé du beau jeu et nous avons marqué assez tôt. Mais au fil du temps, la fatigue a commencé à se faire sentir, car les joueurs alignés avaient déjà deux gros matchs dans les jambes avec des déplacements au Ghana et au Gabon. En plus, l'Algérie a considérablement haussé le rythme en deuxième mi-temps, ce qui a fait basculer le score final à son avantage. Mais encore une fois, ce match a été riche en enseignements et c'est une bonne chose pour nous. Personnellement, je suis très heureux de revenir chez moi et de retrouver l'EN. J'ai fait partie du staff technique algérien pendant 79 matchs, et c'est grâce à cela que j'ai pu devenir sélectionneur du Niger".

R.S

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN U23

L'Algérie affrontera l'Eswatini au 2e tour

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23), sera opposée à l'Eswatini, au 2e tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. L'Eswatini s'est qualifié ce mardi, à l'issue du match nul concédé à domicile face au Malawi (1-1). Lors de la première manche, l'Eswatini est allé s'imposer en déplacement sur le score de 1 à 0. Les Algériens, exemptés du premier tour, disputeront le match aller en déplacement (9 novembre 2026), avant d'accueillir leur adversaire lors de la manche retour programmée le 17 novembre prochain.

En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali.

La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars.

Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028.

La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.

La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

La sélection algérienne a clôturé dimanche un stage effectué en Afrique du Sud, ponctué par deux matchs amicaux face aux Bafana Bafana : défaite (3-1) puis nul (1-1).

R.S

CYCLISME / GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

Hamza Yacine remporte la deuxième étape

L'Algérien Hamza Yacine, sociétaire de la formation Madar Pro-Team, a remporté mardi la deuxième étape du Grand Prix International de la Ville d'Alger de cyclisme, disputée sur 134,52 km entre Bab El-Oued et Zéralda, avec un passage par Tipasa.

Le coureur algérien a bouclé le parcours en 2h55'02", devançant au sprint son coéquipier Anes Riahi et le Belge Timothy Dupond, crédités du même temps. Cette victoire permet à Hamza Yacine de confirmer la bonne dynamique de la formation algérienne dans cette compétition.

Au classement général, l'Espagnol Iker Mintegi Claver, de l'équipe Euskaltel-Euskadi, s'est emparé du maillot jaune de leader. Son compatriote Danny Van Der Tuuk conserve, quant à lui, le maillot vert à rayures, récompensant le meilleur sprinteur. Le jeune Algérien Anes Riahi garde pour sa part le maillot blanc de meilleur jeune.

La première étape, disputée lundi entre Rouiba, Zemmour et Rouiba sur 115,12 km, avait été remportée par Van Der Tuuk.

Au total, 83 coureurs ont pris part à cette deuxième étape d'un Grand Prix organisé du 5 au 7 octobre sur 605 km et inscrit au calendrier de l'UCI en catégorie 2.2. La troisième étape est programmée mercredi à Sidi Abdallah, sous la forme d'un circuit fermé de 11,41 km à parcourir dix fois. La compétition sera suivie, le 9 octobre, par la « Classique de la capitale », disputée sur un circuit urbain dans la wilaya d'Alger.

R.S

CAMEROUN

Une tribune d'intellectuels appelle à une «transition constitutionnelle»

Onze intellectuels et personnalités de la société civile d'origine camerounaise, pour la plupart installés en diaspora, ont cosigné dans le journal français Libération une tribune datée du 5 octobre 2026, dans laquelle ils appellent à une «transition constitutionnelle» au Cameroun. «Le pays n'est plus gouverné [...] il y a une vacance de pouvoir de fait», annoncent-ils d'emblée, avant de suggérer des pistes pour cette transition dite «constitutionnelle».

Le ton et les mots sont au vitriol. Les onze signataires de la tribune décrivent sans détours un mode de gouvernance qu'ils considèrent à bout de souffle. La démarche, se défendent les auteurs, «ne procède d'aucune hostilité personnelle». Pourtant, tout y passe : «le pays n'est plus gouverné», «il y a une vacance du pouvoir», «la paralysie est généralisée», «l'appareil de l'État fonctionne en pilotage automatique», etc. De ce florilège de constatations critiques, les signataires concluent à l'urgence d'une transition politique. «Elle s'impose comme une nécessité historique», écrivent-ils. Les auteurs s'emprennent par la suite d'indiquer les formes que cette transition devrait prendre.

Ils indiquent, entre autres, que toute réflexion sur l'avenir du Cameroun ne peut ignorer que le pays, tel qu'il se présente aujourd'hui, «est né d'un partenariat librement consenti entre deux entités», francophone et anglophone. Ils posent ainsi le préalable d'une résolution définitive de la crise anglophone et de la pleine coexistence des deux langues officielles, le français et l'anglais, dans la vie des institutions. La tribune postule aussi l'exclusion des membres de l'actuel gouvernement de tout rôle dans la conduite de cette transition, appelée à la réouverture de l'espace politique et à l'urgence d'un dialogue national destiné à consolider le consensus autour d'une transition constitutionnelle.

FRANCE

Essai d'un nouveau missile nucléaire M51 tiré depuis un sous-marin

Le président Emmanuel Macron a assisté, mardi, à un «premier tir» d'exercice d'un missile intercontinental lancé depuis un sous-marin nucléaire lanceur d'engins au large du Finistère, ont annoncé l'Élysée et le ministère des Armées.

Le chef de l'État a assisté à ce tir depuis une frégate de la Marine nationale, a dit la présidence à l'Agence France-Presse. L'engin, troisième version du missile mer-sol balistique stratégique M51 mis en service il y a un an, «dépourvu de sa charge nucléaire», est retombé «en Atlantique Nord à plusieurs centaines de kilomètres de toute côte», a précisé le ministère des Armées dans un communiqué. Ce déplacement présidentiel n'avait pas été préalablement annoncé par l'Élysée et s'est déroulé sans la présence de médias. Le tir d'exercice était, lui, annoncé. La France a mis en service cette nouvelle version des missiles intercontinentaux déployés dans les sous-marins assurant la dissuasion nucléaire il y a un an. Elle avait alors évoqué «une étape majeure dans la modernisation de la composante océanique de la dissuasion nucléaire française». Mardi, le missile a été tiré depuis «le SNLE Le Vigilant dans le cadre de l'opération "SMERTRIOS" afin de valider la capacité du sous-marin à mettre en œuvre le M51 après son indisponibilité périodique pour entretien et réparations», a souligné le ministère.

LIBAN

330.000 personnes toujours déplacées dans le sud du pays



Près de 330.000 personnes restent déplacées dans le sud du Liban en raison de l'insécurité persistante, alors que plus de 877.000 personnes sont retournées dans leurs foyers, a indiqué mardi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Selon OCHA, la situation humanitaire demeure préoccupante, l'insécurité, notamment les frappes et les démolitions, continuant d'affecter les communautés du sud du Liban.

Elle a fait savoir que près de 330.000 personnes sont toujours déplacées, tandis que plus de 877.000 personnes sont rentrées chez elles.

Les retours restent toutefois limités dans les zones situées à l'intérieur du périmètre militaire déclaré par l'armée sioniste. Dans le district de Tyr, au gouvernorat du Sud,

seuls 7 % des habitants sont rentrés chez eux, contre 24 % dans les zones touchées du gouvernorat de Nabatieh.

Le retour des populations ne signifie pas pour autant un retour à la normale, a souligné l'agence onusienne, précisant que l'insécurité persistante et la précarité des moyens de subsistance continuent de ralentir la stabilisation et le redressement dans le sud du Liban.

Pour sa part, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que plus de 22 % des terres agricoles du Liban ont été touchées ou endommagées, relevant que de nombreux agriculteurs éprouvent des difficultés à accéder à leurs terres, à se procurer du matériel agricole et à commercialiser leurs produits.

UE-ENTITÉ SIONISTE

Une eurodéputée réclame la suspension de l'accord de partenariat

La députée italienne au Parlement européen, Cecilia

Strada, a appelé mardi l'Union européenne à imposer des sanctions à l'entité sioniste et à ses responsables, à suspendre l'accord de partenariat avec l'entité, à interdire le commerce des armes et à mettre fin à la coopération dans les domaines de la défense et de la cyber-surveillance.

Cecilia Strada a estimé, dans une déclaration à la presse, que "l'indifférence" des institutions européennes face au génocide commis par l'entité sioniste dans la bande de Gaza et en Cisjordanie s'était transformée en complicité. Elle a également dénoncé la "politique du double standard" de l'Union européenne dans ses relations avec l'entité sioniste.



La députée européenne a critiqué le fait que les sanctions européennes se limitent à un nombre restreint de colons, estimant que la colonisation et l'occupation constituent en elles-mêmes une forme de violence. Elle a ajouté que les at-

taques menées par les colons bénéficient du soutien et de la protection des autorités d'occupation.

Cecilia Strada a indiqué avoir été témoin, lors d'une visite d'une semaine en Cisjordanie occupée, d'attaques de

colons contre des Palestiniens ainsi que de l'arrachage d'oliviers. Elle a souligné que l'occupation affectait différents aspects de la vie des Palestiniens, appelant parallèlement à mettre en lumière leur résilience et leur résistance non violente.

VISITE DE MARCO RUBIO EN GRÈCE

Des manifestants protestent dans le centre d'Athènes



Le secrétaire d'État américain Marco Rubio est arrivé à Athènes mardi pour une visite axée sur les questions énergétiques et de défense. Le gouvernement grec du conservateur Kyriakos Mitsotakis s'est illustré par une collaboration étroite avec l'administration Trump dans plusieurs domaines stratégiques. Au moment où le chef de la diplomatie américaine atterrissait en Grèce mardi soir, des manifestants se rassemblaient dans le centre d'Athènes pour protester contre cette visite. Place Sintagma, mardi soir face au parlement grec, des centaines d'étudiants et de représentants de la gauche lancent un message à Marco Rubio, «not welcome» - «pas le bienvenu en Grèce», mais aussi à leurs propres gouvernants. «Le gouvernement grec est le larbin de Trump», affirme Yorgos, un jeune qui porte

une pancarte en soutien à la Palestine. Les manifestants dénoncent tout ce que la relation gréco-américaine charrie comme alliances et collaborations, du soutien à l'État d'Israël aux différents contrats énergétiques signés avec les États-Unis. Ilias, un étudiant, fait le parallèle avec les mobilisations de lycéens en France : comment se fait-il qu'il n'y a pas d'argent quand il s'agit d'éducation, mais qu'on en trouve toujours pour les dépenses militaires ? Face à une imposante présence policière, Sofia, jeune diplômée, critique l'absence de liberté pour manifester. «Nous essayons d'avancer vers les ambassades des États-Unis et d'Israël mais comme vous pouvez le voir, la police nous barre la route et nous empêche de continuer», déplore-t-elle.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

22.000 étudiants et personnels éducatifs palestiniens tombés en martyrs en trois ans

Plus de 22.000 étudiants et membres du personnel éducatif sont tombés en martyrs en Palestine occupée depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre 2023, contre la bande de Gaza, tandis que des centaines d'établissements scolaires et universitaires ont été détruits ou endommagés, selon un bilan publié hier mercredi par le ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le nombre d'étudiants tombés en martyrs dans la bande de Gaza s'élève à au moins 19.189 élèves dans les écoles et 1.386 étudiants dans les universités. En outre, 28.586 élèves et 3.082 étudiants universitaires ont été blessés à des degrés divers, a indiqué le ministère.

En Cisjordanie occupée, 134 élèves et 39 étudiants universitaires sont morts en martyrs, tandis que 871 élèves et 283 étudiants ont été blessés. Par ailleurs, 416 élèves et 481 étudiants universitaires ont été arrêtés.

Concernant le personnel éducatif et administratif, 805 employés des écoles et 246 enseignants et employés des universités sont tombés en martyrs dans la bande de Gaza. En outre, 3.298 personnels scolaires et 1.493 personnels universitaires ont été blessés. Et en Cisjordanie, sept membres du personnel scolaire sont tombés en martyrs et 26 autres ont été blessés, tandis que l'occupation a arrêté 176 enseignants et employés des écoles et 21 personnels universitaires.

SOUDAN

L'OMS alerte sur l'ampleur des besoins sanitaires au Darfour

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur l'ampleur des besoins sanitaires au Darfour, au Soudan, "largement supérieure" aux ressources disponibles, appelant à renforcer d'urgence le soutien humanitaire face à l'aggravation des déplacements, de la malnutrition et des maladies épidémiques à travers le pays, secoué par un conflit armé depuis plus de trois ans. Le représentant de l'OMS au Soudan, Abdel Nasser Abou Bakr, a lancé cet appel, mardi, à l'issue d'une visite dans plusieurs régions du pays, dont les Etats du Darfour, où il a constaté l'ampleur des besoins humanitaires et sanitaires. S'exprimant depuis Khartoum avec des journalistes à Genève, il a notamment évoqué la situation du camp de Tawila, dans le Darfour du Nord, qui accueille plus de 700.000 personnes déplacées, le présentant comme le plus grand camp de déplacés internes du Soudan et peut-être de la région, voire d'Afrique.

Malgré la présence de plus de 23 partenaires humanitaires, l'ampleur des besoins dépasse les capacités de réponse sur le terrain, alors que de nouveaux déplacés arrivent quotidiennement. Le responsable de l'OMS a notamment cité le cas de l'unique psychiatre exerçant dans le Darfour du Nord, qui a demandé davantage de médicaments, la formation de ses collègues et un soutien pour réduire sa charge de travail.

Selon le Dr Abou Bakr, cette situation n'est pas limitée à Tawila. Les établissements de santé du Darfour, du Kordofan et d'autres régions du Soudan souffrent de graves pénuries de fournitures et de personnel, tandis que les agents de santé continuent de travailler dans des conditions extrêmement difficiles et avec des risques pour leur sécurité.

Le Soudan fait également face à plusieurs flambées épidémiques, notamment de rougeole, de choléra, de dengue et de diphtérie. Les effets du phénomène

climatique El Nino, combinés au manque de précipitations et à la destruction des cultures, aggravent les risques sanitaires et alimentaires.

De plus, le responsable de l'OMS a fait état d'une hausse de la malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes dans les hôpitaux visités, ainsi que d'une augmentation des déplacements de population à la recherche de nourriture, de soins et de protection.

"Sur les 97,7 millions de dollars nécessaires à la réponse aux urgences sanitaires, l'OMS n'a reçu que 22 millions de dollars", a-t-il précisé.

"L'engagement à lui seul ne suffit pas", a insisté le Dr Abou Bakr, appelant à fournir davantage de ressources et à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. Il a en outre mis l'accent sur l'urgence de parvenir à la paix au Soudan, ravagé par un conflit qui oppose, depuis avril 2023, l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

R.I

CONGRÈS DES ETATS-UNIS

Des membres demandent la protection des personnels médicaux palestiniens

Six membres du Congrès américain ont publié une déclaration commune dans laquelle ils ont dénoncé les persécutions systématiques exercées par l'occupation sioniste à l'encontre des personnels palestiniens du secteur de la santé, appelant à la libération immédiate des médecins et des professionnels de santé détenus. La déclaration a été signée par les représentants Jesus Chuy Garcia, Delia Ramirez, Rashida Tlaib, Summer Lee, Ilhan Omar et Pramila Jayapal.

Les élus ont indiqué qu'au cours des trois dernières années, l'occupation sioniste avait tué au moins 1.700 médecins, infirmiers, ambulanciers et autres personnels de santé palestiniens, en plus d'avoir détruit des dizaines d'hôpitaux et arrêté des centaines de professionnels de santé. Ils ont précisé qu'au moins 16 médecins étaient toujours détenus par les forces sionistes.

Les membres du Congrès ont particulièrement mis en avant le cas du Dr Hussam Abu Safiya, le directeur de l'hôpital Kamal Adwan à Gaza, arrêté par les forces sionistes en décembre 2024.

Ils ont affirmé qu'il a été soumis à la torture et à des conditions de détention difficiles, appelant à sa libération immédiate ainsi qu'à celle des autres personnels de santé et détenus palestiniens dont la détention est arbitraire.

REPRÉSENTANT DE LA SYRIE À L'ONU

Le Golan restera une terre syrienne

Le représentant permanent de la Syrie auprès des Nations unies, Ibrahim Albi, a affirmé que le Golan occupé "restera une terre syrienne" et que toutes les mesures de l'entité sioniste visant à l'annexer sont nulles et non avenues, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

"Le Golan restera une terre syrienne et toutes les mesures sionistes visant à l'annexer sont nulles et non avenues au regard des résolutions de la légalité internationale, notamment la résolution 497 du Conseil de sécurité", a déclaré mardi Ibrahim Albi, dans un discours prononcé à l'ouverture des travaux de la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles.

Le diplomate syrien a appelé, en outre, à tenir l'entité sioniste pour responsable de ses violations du droit international et des droits humains, a ajouté Sana.

Le Golan est un territoire syrien occupé par l'entité sioniste depuis 1967. Les Nations unies considèrent le territoire comme syrien et soumis à l'occupation sioniste, tandis que la communauté internationale ne reconnaît pas l'annexion du Golan par l'entité sioniste.

R.I

FACE À LA COMPLEXITÉ DES CONFLITS EN AFRIQUE

Un responsable onusien appelle à renforcer le partenariat ONU-UA

La complexité et l'ampleur des défis auxquels l'Afrique est confrontée exigent un partenariat "plus solide" entre les Nations unies et l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur la prévention, la médiation et une action rapide et responsable, a déclaré le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU auprès de l'UA, Parfait Onanga-Anyanga. Intervenant, mardi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, notamment l'UA, M. Onanga-Anyanga a présenté les principales conclusions du dernier rapport du secrétaire général sur le partenariat entre les deux organisations.

"Ce rapport fait état d'avancées importantes, tout en mettant en évidence un environnement de plus en plus interdépendant et complexe en matière de paix et de sécurité", a-t-il expliqué.

M. Onanga-Anyanga a articulé son intervention autour de trois priorités, à savoir l'évolution de la nature des conflits, les facteurs communs à l'origine de l'instabilité et la mise en œuvre concrète du partenariat entre l'UA et l'ONU dans les opérations de soutien à la paix.

Malgré ces défis, le responsable onusien a affirmé que son optimisme quant à l'avenir de l'Afrique demeure "solide", soulignant que la jeunesse du continent et l'abondance de ses ressources naturelles

pourraient, dans un environnement mondial plus favorable, ouvrir une nouvelle ère d'opportunités et renforcer la capacité de l'Afrique à façonner son propre avenir.

Il a toutefois relevé que plusieurs pays connaissent une intensification et une extension géographique des violences, ainsi qu'une hausse du nombre de victimes civiles. La fragilité des institutions étatiques et de la gouvernance demeure l'un des principaux défis, tandis que le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité organisée, la gestion inéquitable des ressources naturelles et le recours croissant aux systèmes aériens sans pilote dans les conflits exercent des pressions supplémentaires.

Le responsable onusien a évoqué, dans la même sillage, la situation dans la Corne de l'Afrique, dans la région des Grands Lacs et au Sahel, qu'il a qualifiées de "défis urgents".

Dans ce contexte, il a appelé à trois engagements: accroître les investissements dans la prévention et la médiation, assurer un soutien durable et prévisible aux opérations de soutien à la paix dirigées par les Africains, notamment à travers la mise en œuvre effective de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité sur la coopération entre l'ONU et l'UA, et maintenir une coordination constante entre les deux organisations.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Intraçables

20h35



Il y a cinq ans, Giulia a perdu son mari dans un tragique accident. Depuis, elle a tout fait pour se reconstruire. Son quotidien est désormais rythmé par son nouveau travail, sa relation difficile avec son fils, et cette cicatrice qui continue de la brûler de temps en temps.

arte Le code du tueur

21h10



En 1983, le corps sans vie de Lynda Mann est retrouvé dans un sentier, près de Leicester, en Angleterre. Menée par l'inspecteur David Baker, l'enquête n'aboutit pas.

NEVO19 Terminator : Genisys

21h15



Dans un futur dystopique, en 2029, l'humanité est en lutte acharnée contre Skynet, une intelligence artificielle malveillante qui a déclenché une guerre totale entre les machines et les hommes.

TMC Morbius

21h05



Gravement atteint d'une rare maladie sanguine, et déterminé à sauver toutes les victimes de cette pathologie, le Dr Morbius tente un pari désespéré.

france 4

Misery

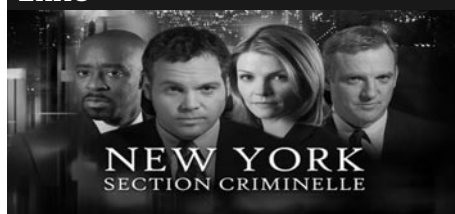


21h10

Paul Sheldon (James Caan), romancier à succès, savoure enfin sa liberté créative. Après avoir achevé le dernier tome de sa saga Misery, il a pris la décision radicale de tuer son héroïne, libérant ainsi son imagination pour de nouveaux projets.

TF1 New York, section criminelle

21h10



Trip, le fils aîné de Jonas Slaughter, un influent magnat de la radio, est retrouvé mort dans des circonstances énigmatiques, plongeant sa famille et son entourage dans le doute et la désolation.

RMC LIFE

Cold Case

21h10



En 1973, Fritz est au sommet de sa carrière lorsqu'il se retrouve au cœur d'un drame tragique. Après avoir perdu un match crucial contre la prometteuse Andi, il est accusé de son meurtre, survenu peu après leur affrontement sur le court.

24 ans après leur brouille : Phil Collins et Paul McCartney réconciliés avec Paul McCartney



Phil Collins se réjouit d'avoir "fait la paix" avec Paul McCartney 24 ans après leur dispute. Les deux stars se sont brouillées il y a plusieurs années et Phil a enfin révélé la raison de cette querelle. Le chanteur admet avoir réagi de manière excessive à une remarque anodine faite par l'interprète de "Hey Jude" lors des répétitions du concert du jubilé d'or de la reine en 2002.

Lors d'une interview accordée à Piers Morgan, Phil a confié : "C'était le concert du jubilé d'or de la reine au palais de Buckingham. J'avais une rare première édition de la biographie des Beatles que j'avais apportée à la répétition pour que Paul puisse la dédicacer. J'étais assis sur le côté de la scène, et Paul est arrivé avec Heather Mills. Je lui ai dit : "Paul, tu pourrais me la dédicacer ?"

Phil poursuit : "Il a répondu oui et il ne le pensait probablement pas comme ça mais il a dit 'C'est un grand fan des Beatles, notre petit Phil...' Je n'ai pas pu m'en empêcher, je me suis senti pris de haut..."

Bien que Collins ait reconnu avoir « probablement surinterprété » la déclaration de McCartney, il a admis que cela l'avait tout de même blessé.

« Je connaissais Paul. Ce n'était pas la première fois que je le rencontrais. J'ai joué sur un de ses albums. J'ai joué avec lui en concert pour le Prince's Trust », a-t-il déclaré à l'animateur Piers Morgan. « Je lui avais remis un prix lors d'une cérémonie à Londres, donc je le connaissais un peu. J'ai donc été assez surpris par le ton de sa réponse. » Phil a évoqué cet incident dans ses mémoires "Not Dead Yet", parues en 2017, et Paul l'a contacté par la suite mais il a ignoré son message. Le sujet a cependant refait surface entre eux récemment.

"Il y a un mois ou deux, Paul a demandé mon numéro à mon bureau" raconte-t-il. "Il m'a appelé parce que j'avais écrit à tous ceux avec qui j'avais joué pour leur demander de faire un don en vue de la vente aux enchères caritative du King's Trust prévue en novembre. Au téléphone, il m'a dit : "C'est quoi, tout ça ? Je lui ai répondu :

"J'aurais préféré ne jamais avoir dit ça, Paul. J'aurais préféré ne jamais l'avoir dit." Alors on s'est réconciliés. Je lui ai dit que j'étais désolé."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

DETTE

Le frigo, l'euro et le plan B

L'ALLEMAGNE A CONÇU LA CAMISOLE POUR LES AUTRES PAYS, L'A IMPOSÉE À L'UE COMME SON SINE QUA NON, ELLE NE CÈDERA NI SUR LE MOINDRE BOUTON NI SUR LE MOINDRE CRAN DE CEINTURE. INUTILE DE FONDER QUELQUE ESPOIR SUR LE FAIT QUE L'ALLEMAGNE, SOUS MERZ, A ROMPU AVEC SA PROPRE « RÈGLE D'OR ».

Par Frédéric Lordon*

Adoptée en 2009, cette folie constitutionnalisait un seuil maximal de 0,35 % (!) de PIB pour le déficit budgétaire — autre chose que les 3 % nominaux des Traités. Rompre avec les 0,35 % n'est donc pas exactement synonyme de bamboche jusqu'au bout de la nuit. Cette rupture n'en est pas une. Elle l'est d'autant moins qu'il y a une différence entre les licences que l'Allemagne s'autorise à elle-même, sûre de son essentielle vertu, et celle qu'elle est disposée à consentir aux autres. Il est certain que le militarisme déboutonné qui s'est emparé de l'Union, et spécialement de l'Allemagne, en plein réarmement (et pas démographique), incitera à détenir la camisole, mais toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire dans une direction seulement : celle du bras armé.

Soustraire le financement aux marchés Hors la dépense militaire, la férule demeure, et elle ne sera pas négociable. On a compris que, si la question du frigo a déclenché pareil barouf, c'est bien parce que la dette est absolument centrale dans le dispositif de coercition politique de l'euro, et pour des raisons qui sont depuis longtemps parfaitement connues : la marchandisation intégrale de la dette publique place ipso facto les gouvernements sous le despotisme des normes de « la bonne politique économique » édictée et « enforcée » par les investisseurs internationaux. C'est bien pourquoi, dans les traités européens, l'article 63 de parfaite liberté des mouvements de capitaux est le joyau de la couronne. Les Allemands, pas si bêtes, savaient bien qu'on ne pourrait compter sur l'article 126 seul (l'article des 3 %-60 %), qui n'a pas plus de pouvoir disciplinaire que de l'encre sur du papier, et sur lequel on s'assierait à la première occasion. Alors, partisan de la formule « ceinture et bretelles », on double la disposition formel et impuisant de l'article 126 par le dispositif réel et tyrannique de l'article 63 : ce que la lettre des 3 %-60 % serait incapable de produire, ce serait la confrontation obligée aux marchés obligataires de l'article 63 qui s'en chargerait.

Si la camisole disciplinaire prend la forme de la dette marchisée, c'est ici que doit d'abord porter l'effort. Sous un principe antagonique, logique, et des plus simples : la démarchéiser. Le débat sur les réactions possibles au « frigo » ne cesse de le confirmer : les uns disent que les investisseurs seront finalement rassurés puisque, par dé-

fausse sur la BCE, la soutenabilité de la dette française, objectivement, se trouve améliorée — ce qui est vrai. Les autres rétorquent qu'au contraire, « les marchés » interpréteront la manœuvre comme promesse à n'en plus finir de s'asseoir sur l'orthodoxie, qu'il en résultera donc méfiance, perte de crédibilité et primes de risque — ce qui est possible aussi, si c'est d'une possibilité toute différente : le premier argument est de rationalité, le second de croyance. Or les marchés sont emportés par les forces élémentaires de l'opinion et de la croyance — dont on ne sait jamais de quel côté elles vont partir. La seule conclusion à en tirer est qu'il faut en finir avec une situation qui nous contraint à spéculer sur les spéculateurs.

En amont même de ces sophistications, il y a, par-dessus tout, ce qu'un gouvernement de gauche ne peut de toute façon ignorer : en tant que son projet même implique de s'en prendre aux intérêts du capital, il rencontrera immédiatement, en fait avant même d'être parvenu au pouvoir, la coercition financière, sous la forme des réactions furieuses du marché obligataire, juge de toutes les politiques économiques et censeur de celles qui lui disconviennent. La sanction viendra, comme d'habitude sous la forme de la hausse du taux d'intérêt. Jusqu'où la sanction peut-elle faire monter le taux, nul ne le sait a priori, en tout cas à la hauteur de l'attaque perçue — dans le cas d'un vrai gouvernement de gauche : haut. Jusqu'à rendre l'équation budgétaire insoluble ? Le choc de taux ne portera que sur les dettes nouvellement émises — la dette actuelle est déjà irrévocablement fixée dans ses termes, rien ne changera quant à elle. Seul l'incrément portera effet sur le service de la dette. Ce qui laisse un peu de temps avant que ça ne pince pour de bon. Un peu de temps seulement. Pour poser au plus vite un acte de récréation des institutions de souveraineté financière. C'est-à-dire de découpler son financement des marchés. C'est bien le projet qui était, mais en creux, dans la tribune des économistes, il s'agit maintenant de lui donner son plein.

Lire aussi Renaud Lambert, Frédéric Lemaire & Julien Trévisan, « La lame du dollar et la plaie monétaire », Le Monde diplomatique, septembre 2026. Le plein consiste en une restauration d'un équivalent de « circuit du Trésor », à l'image du système de financement de la dette en vigueur pendant les

années fordiennes, où les banques d'une part, et les grandes institutions financières para-publiques comme la Caisse des Dépôts d'autre part, étaient contraintes d'allouer une partie de leurs passifs à la souscription des obligations d'État — rien n'empêche d'y embarquer de grandes entreprises publiques aux abondantes trésoreries comme EDF ou la SNCF (1). Dans un pays à fort taux d'épargne comme la France, c'est une solution immédiatement disponible et, si sa réalité consiste en effet en un mécanisme d'allocation forcée des dépôts et des épargnes, il n'y a là aucune objection rédhibitoire — à cet égard, on s'amusera de ce que Donald Trump en a lui-même envisagé une version pour les États-Unis. On peut aller jusqu'à imaginer de faire passer la totalité des titres nouvellement émis par ce circuit, totalement déconnecté du marché obligataire, enfin libérés des normes et des coercitions de la finance : à nouveau souverains.

On anticipait à bon droit une guerre sanglante à propos d'un article 123 agréablement complété, mais ce sera une aimable bataille de polochons à côté de ce que lèvera un circuit national du Trésor. Une possibilité de sécession financière d'un État-membre ? Hors la camisole dûment instituée par les traités ? Mais jamais de la vie. La perspective de revoir l'article 123 était par nature collective, et par nature visait la validation d'un traité révisé. Un circuit du Trésor est un acte unilatéral, et c'est bien pourquoi il est jugé infiniment plus dangereux : un État-membre n'a à s'autoriser que de lui-même pour s'y lancer. C'est tout bonnement inacceptable.

Et pour cause : la réinstallation d'un circuit du Trésor est en elle-même un défi à l'ensemble de la machine disciplinaire que l'Europe monétaire a mise en son cœur : la machine des marchés. Comment donc pourrait-elle tolérer pareil acte d'émancipation ? Elle ne le tolérera pas. Sans doute commencera-t-elle par des représailles juridiques. On doit pouvoir monter un char contre le circuit du Trésor à base d'article 63, précisément, puisque les investisseurs internationaux se voient couper l'accès à la dette publique française. Et sur le papier, on conjecture que la Commission a de bonnes chances de se voir donner « raison » par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Le problème des procédures juridiques, c'est qu'elles prennent du temps. Tout ce temps à échapper à la machine dis-

ciplinaire, c'est très pénible. Conjecturons : les institutions européennes pourraient bien trouver les moyens d'accélérer les choses.

En attendant, un gouvernement de gauche tirera les bénéfices d'un circuit du Trésor — il pourra conduire sa politique, abrité des représailles du marché obligataire. Jusqu'au point où tombera la décision de la CJUE. Hic Rhodus hic salta. Ce sera le moment où tout se décide, le moment de la grande alternative : tenir, ou céder — sur la condition sine qua non d'une politique de gauche : la neutralisation de la finance. La camisole maintenue, tout est perdu ; la camisole éclatée, tout devient possible. Alors reprenons. Un gouvernement FI s'engage dans la stratégie Pigasse. On négocie avec nos alliés potentiels, pour l'heure ne prêtons pas attention à ceci qu'ils sont italiens, espagnols, portugais, grecs — déconsidérés comme nous. Tous, comme nous, ont intérêt : i) au frigo, ii) à l'incinérateur, iii) à un circuit du Trésor chacun de leur cru — et voilà mieux défini le périmètre des « nouvelles règles ». Comme toujours, dans une épreuve, il y a deux issues. Hypothèse 1 : l'hypothèse du sourire sunshine d'un banquier d'affaire : la coalition commence à croître joliment, la voilà même qui devient majoritaire : victoire de la ténacité et de l'amour de l'Europe réunis, nous allons triompher. Malheureusement, ce sera une victoire à la Pyrrhus. « Jamais », en allemand monétaire, veut dire « jamais ». Au moment où l'Allemagne verra son sine qua non torpillé, c'est bien simple : elle quittera l'euro — qui, bien entendu, n'y résistera pas. Et voilà l'hypothèse spectrale, l'impensé radical, qui depuis le début constitue l'arrière-plan de l'Europe monétaire et que personne n'a jamais aperçu, d'une part parce qu'on a toujours réservé la possibilité de la sortie — de l'éjection — aux pouilleux, d'autre part parce que l'idée même que le principe allemand, en fait euro-allemand, puisse être défait ne pouvait pas même être envisagée : cette hypothèse spectrale, c'est l'hypothèse du Gerxit — on aura parlé tour à tour de tous les X-xits... sauf de celui-là. Si bien qu'au moment même où il croirait triompher le projet, essentiellement oxymorique, de « l'euro progressiste » terminerait en la volatilisation de l'euro tout court.

*In Le Monde diplomatique du 31 août 2026

Orchestre philharmonique international d'Algérie : Clôture des auditions à Bouira

Les auditions de l'"Académie de l'Orchestre des jeunes", relevant de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, se sont clôturées mardi à Bouira, avec la participation d'une vingtaine de jeunes musiciens dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement de ce projet artistique à dimension nationale et internationale.

Menées à l'Institut régional de formation musicale (IRFM) de Bouira, les auditions de l'orchestre des jeunes ont enregistré la participation d'une vingtaine de jeunes, dont 5 filles et 12 garçons, venus présenter leurs connaissances en musique.

Dans un climat de concurrence, les jeunes participants ont déployé tout leur art et leur talent musical devant la commission de sélection de l'orchestre, lors d'essais sur des instruments de musique tels que la flûte, la guitare, le piano, la clarinette, la contrebasse et le violon.

Les castings se sont déroulés sous la supervision de Maestro Mohamed Amine Kouider, directeur du projet et chef d'orchestre. "L'objectif de ce projet est de faire de cette formation une carte d'identité musicale et culturelle de l'Algérie à l'échelle internationale".

Ce dernier a précisé que les jeunes algériens représenteront 70 % de l'effectif, parmi lesquels des musiciens résidant en Algérie et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Les 30% restant (environ 30 musiciens), sont issus d'une douzaine de pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique.

R.C

Saïda : 50 artistes bénéficient de la carte d'artiste

Cinquante (50) artistes de la wilaya de Saïda ont bénéficié de la carte d'artiste. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à organiser le secteur artistique et à renforcer la place des artistes, tout en leur permettant de bénéficier des droits et avantages accordés par cette carte, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

La carte d'artiste permet à ses détenteurs de bénéficier de plusieurs avantages et services liés à l'exercice de l'activité artistique, notamment en facilitant l'accès aux différents programmes et dispositifs qui leur sont destinés, en renforçant la reconnaissance de leur statut professionnel et en accompagnant les professionnels des métiers artistiques dans leur parcours créatif. L'attribution de ces cartes traduit la volonté du secteur de la Culture et des Arts à pour but d'accompagner les artistes dans leurs différentes spécialités et de les encourager à poursuivre leurs activités créatives, contribuant ainsi à dynamiser la scène culturelle et artistique de la wilaya.

Dans ce contexte, le secteur poursuit la réception et l'étude des dossiers des artistes souhaitant obtenir la carte d'artiste, tout en les accompagnant et en les orientant pour compléter les procédures administratives requises.

Le prix de la bibliothèque de New York : Une bande dessinée palestinienne sélectionnée

La Bibliothèque publique de New York a sélectionné le livre "Welcome to Hell: From the West Bank to Gaza" (Bienvenue en enfer : de la Cisjordanie à Gaza) de l'artiste et dessinateur palestinien Mohammad Sabaaneh pour sa liste des meilleures nouvelles bandes dessinées de 2026. Ce livre figure parmi une liste d'environ 33 titres choisis par les bibliothécaires, et ses sujets vont de la guerre et de la politique à l'histoire, aux biographies et à la fiction. L'ouvrage, publié en anglais, commence par l'expérience de Thamer, le frère de l'artiste, arrêté par l'occupation israélienne, avant que le récit ne se déplace vers la bande de Gaza et les histoires de Palestiniens qui ont vécu le déplacement, la faim, les bombardements et la destruction. Dans son œuvre, Sabaaneh mêle témoignage personnel et documentation politique et humanitaire, utilisant un style basé sur le noir et blanc, des traits épais et des compositions nettes. Cette sélection intervient après la présence croissante de Sabaaneh sur la scène internationale de la bande dessinée, notamment avec des œuvres traitant de l'expérience de la captivité et de la mémoire palestinienne, à un moment où le récit graphique palestinien fait une apparition notable dans un certain nombre d'événements culturels internationaux. Mohammad Sabaaneh est illustrateur et caricaturiste palestinien. Il collabore depuis 2002 avec de nombreux médias arabes et enseigne son art à l'université Arabe Américaine, à Jérôme, en Cisjordanie. Il est par ailleurs membre actif du "Cartoon Movement" et représente le Moyen-Orient auprès du "Cartoonists Rights Network International". Des expositions consacrées à son travail ont été organisées en Angleterre, en Espagne et aux États-Unis, en plus des expositions collectives auxquelles il a participé en Norvège, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, au Qatar ou encore en Syrie. Son premier livre, White and Black, est paru aux États-Unis en 2017 chez l'éditeur Just World Book. La même année, Mohammad Sabaaneh a reçu le premier prix du Festival international de la caricature de l'Estaque, à Marseille. Depuis, White and Black a été publié en espagnol et en catalan. En 2020, il obtient un master en illustration à l'université anglaise UCA (University of Creative Art), où il a bénéficié d'une bourse Chevening.

N.C

PALAIS DE LA CULTURE DE CONSTANTINE Une exposition dédiée à la promotion de la lecture et à la valorisation de l'action culturelle



L'exposition "Mon livre, mon compagnon de la réussite", organisée au Palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa à Constantine, se veut un espace privilégié de promotion de la lecture et de valorisation de l'action culturelle auprès des différentes composantes de la société. Organisé par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en coordination avec une maison d'édition de distribution, et sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, ce rendez-vous culturel s'inscrit dans le cadre de l'animation

de la scène culturelle locale et de l'accompagnement de la rentrée sociale.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 14 octobre courant, propose une riche sélection de titres et de publications couvrant une grande diversité de domaines littéraires, scientifiques et intellectuels, notamment la littérature, la culture, l'histoire et la philosophie, outre les manuels scolaires, les ouvrages parascolaires et les fournitures scolaires.

L'exposition connaît une affluence soutenue de citoyens issus de différentes catégories sociales et

tranches d'âge, notamment des élèves, des étudiants universitaires, des parents accompagnés de leurs enfants, ainsi que des enseignants, des passionnés de lecture et des personnes s'intéressant à la littérature, à l'histoire et à la philosophie, témoignant de l'intérêt manifeste que continue de susciter le livre auprès de toutes les générations.

Ce rendez-vous constitue également une opportunité pour le public de découvrir de nouvelles parutions et d'acquiescer des ouvrages correspondant à leurs centres d'intérêt, dans une atmosphère culturelle propice à

la lecture et contribuant à conforter la place du livre en tant qu'espace privilégié de connaissance, de créativité et d'épanouissement intellectuel.

Dans ce contexte et selon les organisateurs, cette exposition coïncidait avec le début de l'année scolaire et qu'elle se distinguait par la disponibilité d'une large gamme d'ouvrages, notamment des livres de soutien scolaire, des dictionnaires et différents supports destinés particulièrement à l'enfant et, plus largement, au public cultivé.

R.C

Le 70e Festival du film de Londres : 10 films à la compétition officielle

Le 70e Festival du film de Londres a débuté le 7 octobre, avec une programmation de plus de 250 films provenant d'environ 90 pays, mêlant les nouvelles œuvres de réalisateurs confirmés aux films de jeunes talents. Le festival s'est ouvert avec le film «Elsinore» avec Andrew Scott et Olivia Colman, et se termine le 18 avec le film «The Debut» de Jesse Eisenberg.

Ce festival présentera deux avant-premières mondiales très attendues des films d'animation «Ray Gunn» du réalisateur Brad Bird et «Wildwood» de Travis Knight.

La compétition officielle comprend 10 films de réalisateurs tels que Hirokazu Kore-eda, Sergei Loznitsa, Lili Horvat et Mai El-Toukhy, ainsi que la première mondiale du nouveau film de la réalisatrice Carol Morley.

Parmi les thèmes les plus importants abordés dans le programme figurent

les questions de société, de travail, d'organisation syndicale, de protection sociale, de solidarité et d'identités collectives.

Le programme de débats du festival accueillera également la réalisatrice Sofia Coppola, qui participe avec le film «Making Marie Antoinette», réalisé par sa mère et qui traite de son expérience créative et des défis auxquels elle a été confrontée en tant que femme travaillant dans le cinéma.

Le 70e Festival du film de Londres BFI a annoncé la composition des jurys pour ses quatre prix en compétition. Le jury de la compétition officielle, qui désignera le lauréat du prix du meilleur film, est présidé par Sam Pollard. Le jury du concours du premier long métrage (prix Sutherland) sera présidé par l'acteur et producteur britannique égyptien Amir El-Masry. El-Masry a remporté un BAFTA écossais pour sa performance dans Limbo et a été

nommé Révélation britannique de l'année 2020 par les BAFTA et Star internationale de demain par Screen en 2021. Parmi ses récents films, on peut citer le biopic Giant sur Naseem Hamed et 100 Nights of Hero.

Le jury qui sélectionnera le lauréat du prix Grierson du concours de documentaires est présidé par l'écrivaine et réalisatrice britannique d'origine indienne Sandhya Suri.

Le jury du concours de courts métrages est présidé par Helen Simmons, productrice, scénariste et cofondatrice d'Erebus Pictures. À son actif, on compte la production de Hoard, nommé aux BAFTA, de 100 Nights of Hero, film de clôture du LFF 2025, et de Last Swim, lauréat de l'Ours de cristal à la Berlinale. Elle a également co-écrit et co-réalisé le court-métrage Measure, récompensé par un Méliès Award.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

42 morts et 1686 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes sont décédées et 1686 autres ont été blessées dans 1467 accidents de la route survenus durant la période allant du 27 septembre au 4 octobre, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 5 morts et 74 blessés dans 56 accidents, a ajouté la même source.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Deux nouveaux services numériques intégrés au Portal national

Le processus d'enrichissement du portail national des services numériques gouvernementaux par de nouveaux services numériques se poursuit, avec l'intégration de deux services relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué, hier, un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation. La même source a précisé que, « conformément aux hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir

le champ d'utilisation du portail national des services numériques gouvernementaux "Dzair Digital Services" et à faciliter l'accès aux services publics, le processus d'enrichissement du portail par de nouveaux services numériques se poursuit, avec l'intégration de deux services numériques relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ». Ces services concernent la reconnaissance des diplômes étrangers et l'octroi de l'équivalence, ainsi que les candidatures pour les études post-doctorales. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts du Haut-Commissariat à la numérisation, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à élargir l'offre de services numériques disponibles sur le portail national des services numériques gouvernementaux et à consacrer un accès unifié aux services publics.

Elle contribue ainsi à simplifier les procédures et à rapprocher le service public du citoyen et du chercheur.

ORAN

Saisie de plus de 7 kg d'or

Les éléments du Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest, à Oran, en coordination avec la brigade de la police des frontières de l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Oran, ont récemment procédé à l'arrestation de deux personnes, dont une femme, appartenant à un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent et le transfert illégal de fonds vers l'étranger et saisi plus de 7 kilos d'or, a indiqué la Sûreté de wilaya. La vigilance et la perspicacité des éléments de la

brigade de la police des frontières de l'aéroport "ont permis de déjouer une tentative de contrebande d'une quantité d'or et d'une somme d'argent en devises étrangères vers un pays européen. La suspecte a été interpellée au niveau du dispositif de contrôle par scanner à l'entrée de l'aéroport", a ajouté la même source. Après avoir été soumise aux procédures légales de fouille, neuf lingots d'or ont été découverts en sa possession, pour un poids total de 7,73 kg, soigneusement dissimulés, ainsi qu'une somme de 20.340 euros, a-t-on fait savoir. Les deux suspects ont été présentés devant le parquet de la République près le tribunal d'Es-Senia, à Oran, pour des chefs d'accusation de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour infraction à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, selon la même source.

LA NATION

Jeudi 08 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES D'ANNABA

Plus de 100 participants attendus

La cinquième édition du Salon international du tourisme et des voyages « Annaba Tourisme », dont les activités débiteront demain jeudi à Annaba, verra la participation de plus de 100 professionnels et opérateurs du secteur issus de différentes wilayas du pays, ainsi que de participants étrangers, a indiqué, hier, le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, Kaïm Omar Belabbas. Il a précisé que cette manifestation, organisée par le Commissariat du Salon international du tourisme et des voyages, en coordination avec les différentes directions du Tourisme et de l'Artisanat à travers le pays, constitue un espace d'échange d'idées et d'expériences, ainsi qu'un moyen d'encourager la coopération et le partenariat entre les différents acteurs du secteur. Il a également

souligné la participation de professionnels et d'opérateurs de plusieurs pays arabes, notamment de Tunisie, du Royaume d'Arabie saoudite et d'Égypte. Selon lui, ce rendez-vous « constitue un outil concret pour renforcer les échanges entre les opérateurs touristiques et relier les différentes saisons dans le cadre d'une même démarche visant à dynamiser le tourisme intérieur et à lui insuffler une dynamique tout au long de l'année ». De son côté, le commissaire du Salon, Dida Mohamed Seddik, a déclaré à l'APS que cette manifestation permettra de présenter des plans et des propositions constructives et d'examiner les possibilités de nouer des partenariats entre des opérateurs nationaux et leurs homologues étrangers.

CLIMAT

Les capacités de recherche des universités africaines à l'USTHB



Une réunion régionale du projet CO-CAT, visant à renforcer les capacités des universités africaines en matière de recherche sur l'adaptation au changement climatique, s'est tenue mardi à l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediene (USTHB) à Alger. Organisée par l'Association des universités africaines (AUA), cette réunion régionale se poursuit jusqu'au 9 octobre courant et a pour objectif d'examiner les résultats de la phase pilote de l'outil d'évaluation des capacités organisationnelles axé sur le climat. Cette réunion d'Alger réunit les 16 universités africaines participantes au projet CO-CAT (Climate Adaptation Research-Focused Organisational Capacity Assessment Tool), afin de capitaliser les enseignements et recommandations tirés des visites d'apprentissage entre pairs et des activités de mentorat, de les transformer en solutions communes et de définir une feuille de route claire en vue d'une adoption plus large de l'outil.

Dans son allocution d'ouverture, le vice-recteur chargé des relations extérieures de l'USTHB, Azzeddine Chafa, a souligné l'importance de cette réunion qui a pour ambition de "renforcer les partenariats scientifiques entre les universités africaines et de contribuer à la mise en place d'un réseau durable de recherche et de coopération, notamment face aux défis climatiques du continent". La réunion permet également, selon lui, de mettre en avant l'expertise algérienne dans plusieurs domaines, notamment les sciences de la Terre, la télédétection, les systèmes d'information géographique, l'environnement, les ressources en eau et les risques naturels. Le représentant de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), Mohamed Loucif Seiad, a, pour sa part, rappelé les travaux menés en Algérie dans les domaines de la gestion de l'eau, de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et de la résilience climatique, pour faire face aux défis liés

au changement climatique en Afrique. Il a plaidé pour davantage de projets de recherche conjoints, de mobilité des chercheurs et de partage des données, soulignant que "la coopération africaine est essentielle pour transformer les connaissances scientifiques en solutions concrètes face au changement climatique". De son côté, le chercheur ghanéen en sciences de l'environnement et du développement durable et chercheur principal du projet CO-CAT, Frederick Ato Armah, a relevé la nécessité de développer les compétences dans plusieurs domaines liés au changement climatique et de renforcer le partage d'expériences entre les établissements africains, soulignant la qualité du travail réalisé sur le continent, qui "doit être davantage valorisé et connu". Pour rappel, le projet CO-CAT est une initiative panafricaine lancée dans le cadre du programme CLARE (Climate Adaptation and Resilience), menée sur 24 mois, de janvier 2025 à décembre 2026.

AFFAIRES RELIGIEUSES

1.155 étudiants des zaouïas passent leurs examens

Les examens de validation du niveau ont débuté ce mercredi au profit de 1 155 candidats parmi les étudiants des zaouïas et des écoles coraniques de différentes régions du pays. Ces examens, organisés par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, se déroulent les 7 et 8 octobre dans 14 instituts de formation spécialisée, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que « 331 candidats participent à l'examen du troisième niveau, tandis que le nombre de candidats au quatrième niveau s'élève à 824 ». Ces examens visent à « évaluer les acquis scientifiques et pédagogiques des étudiants et leur permettre de faire valoir le niveau qu'ils ont atteint

dans leur parcours d'enseignement coranique », permettant ainsi aux candidats admis d'obtenir un certificat de validation du niveau du troisième ou du quatrième niveau de l'enseignement coranique. Ce certificat permet à ses titulaires de participer au « concours d'accès à la formation spécialisée dans les instituts de formation spécialisée destinés aux personnels du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs ». Il leur ouvre ainsi la possibilité de poursuivre leur parcours de formation et de se qualifier pour intégrer les corps spécifiques du secteur, notamment dans les domaines de l'imamat, de l'enseignement coranique et des agents des mosquées, selon le même communiqué.

NOBEL DE CHIMIE 2026

Un Japonais et un Français récompensés

Le prix Nobel de chimie 2026 a été décerné, hier, au Japonais Kenso Soai et au Français Henri Kagan, pour leur travail sur les effets non linéaires et de l'autocatalyse dans la synthèse organique asymétrique, a annoncé l'Académie royale des sciences de Suède. La remise des prix de cette année a débuté, lundi, avec le prix Nobel de médecine, décerné à l'Américain Karl Deisseroth et aux Allemands Peter Hegemann et Georg Nagel, pour

leurs travaux sur la mémoire via la technique de l'optogénétique. Le prix de physique, remis mardi, a récompensé les efforts du Belge Francis Halzen visant à élucider les mystères d'un groupe rare de neutrinos. Le montant du prix Nobel s'élève cette année à 12 millions de couronnes suédoises (environ un million d'euros), qu'il soit attribué à un individu, à un groupe de lauréats ou à une organisation.